

**DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE**

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises commerciales, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, la statistique informatique et la simulation. On incite les lecteurs à faire part aux auteurs de leurs commentaires, critiques ou suggestions. Une liste des titres figure à l'arrière de ce document.

Les documents de la série sont distribués aux bureaux régionaux de Statistique Canada, aux représentants statistiques des provinces, aux instituts de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Vous pouvez vous procurer une copie du document par internet: www.statcan.ca.

Pour obtenir un ensemble de résumés des documents de la série ou un exemplaire des documents (en français ou en anglais), veuillez communiquer avec:

Comité de révision des publications
Direction des études analytiques, Statistique Canada
24^e étage, Immeuble R.-H. Coats
Ottawa, Ontario, K1A 0T6
(613) 951-6325

Canadiens nés à l'étranger et Canadiens de naissance : une comparaison de la mobilité interprovinciale de leur main- d'œuvre

par

Zhengxi Lin

N° 114

11F0019MPF N° 114

ISSN :1200-5231

ISBN : 0-660-95999-2

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24^{ième} étage-H, Immeuble R.-H. Coats, Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada

Télécopieur (613) 951-5403

(613) 951-0830

E-mail: linzhen@statcan.ca

Septembre 1998

Je tiens à remercier Cécile Dumas, Jean Dumas et Myles Zyblock pour leurs précieux commentaires au sujet des versions précédentes. Ces dernières ont été présentées aux réunions de 1997 de l'Association canadienne d'économie (ACE) et à la conférence conjointe sur l'«Immigration, l'emploi et l'économie (CEA)» du Forum canadien de recherche sur la situation de l'emploi (FCRSE) et de Citoyenneté et Immigration Canadas (CIC). J'aimerais également remercier mes intervenants, Kathleen Day et David Green, ainsi que les participants à la séance de l'ACE et à la conférence FCRSE-CIC pour leurs commentaires et suggestions utiles. J'assume l'entière responsabilité de toutes les erreurs restantes.

Ce document reflète les opinions des auteurs uniquement et non celles de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

1. Introduction	1
2. Les immigrants au Canada : un aperçu	4
2.1 Répartition provinciale des immigrants	4
2.2 Profil des immigrants adultes au Canada	6
3. Immigrants et mobilité interprovinciale : quelques tendances	11
3.1 Taux de mobilité interprovinciale.....	11
3.2 Flux de migration interprovinciale.....	12
3.3 Schémas des départs et des établissements	15
3.4 Motifs de la réinstallation	17
3.5 Rendement économique de la mobilité	19
4. Immigrants et mobilité interprovinciale : les déterminants	21
4.1 Un cadre théorique de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre	21
4.2 Spécifications des données et des variables	22
4.3 Estimation et résultats	24
5. Résumé, incidences politiques et conclusions	28
Annexe	32
Références bibliographiques	33

Résumé

Ce document examine la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre des immigrants comparativement à celle des Canadiens de naissance. Les Canadiens nés à l'étranger diffèrent énormément de leurs homologues nés au pays. La population née à l'étranger est géographiquement concentrée dans quelques provinces et quelques grandes villes. Dans l'ensemble, ces Canadiens sont plus âgés, plus instruits, plus susceptibles d'être mariés et d'avoir des enfants à charge et des ménages constitués d'un plus grand nombre de personnes. Ils sont moins engagés dans des études ou une formation à plein temps. Ils réussissent relativement mieux sur le marché du travail. Par conséquent, une plus grande proportion d'entre eux touchent des prestations de sécurité sociale directement associées à la présence d'enfants à charge ou à l'âge, par exemple, des prestations d'allocation familiale et des revenus de pension, mais un moins grand nombre touchent des prestations liées au rendement du marché du travail, telles que des prestations d'assurance-emploi et d'assurance sociale.

Dans l'ensemble, la mobilité interprovinciale des immigrants est relativement moins grande, tant à l'échelle nationale que dans presque chaque province. Les destinations des immigrants qui changent de province sont géographiquement très concentrées. La plupart d'entre eux s'établissent en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique. Si une proportion beaucoup plus faible changent de province pour des questions d'ordre économique, bon nombre le font à des fins d'études ou après leur retraite. Les revenus déclarés dans la province de migration sont beaucoup plus élevés. Cette situation découle tant de l'augmentation des salaires que du plus grand nombre d'heures travaillées après la migration.

Les résultats de la régression multidimensionnelle montrent qu'il n'existe aucune différence structurelle statistiquement significative entre les facteurs déterminants des décisions de migration interprovinciale des Canadiens nés à l'étranger et ceux des Canadiens de naissance **comparables**. La probabilité de changer de province, qu'il s'agisse des immigrants ou des Canadiens nés au pays, est plus élevée si les salaires escomptés sont relativement meilleurs ailleurs, plus faible s'il est relativement plus difficile de trouver un emploi ailleurs, plus élevée chez les travailleurs plus instruits, plus faible chez des Canadiens francophones, plus faible parmi les travailleurs syndiqués et elle diminue en fonction de l'âge, de la taille de la famille et de la durée de l'emploi. Aucune des variables substituts des interventions du gouvernement à l'égard du marché du travail n'influe de façon importante sur la décision de changer de province. Les taux plus faibles de mobilité chez les Canadiens nés à l'étranger sont entièrement attribuables aux différences de répartition et de composition entre les populations immigrantes et non immigrantes.

Ces conclusions ont des incidences directes sur les politiques de sélection des immigrants. Pour stimuler la croissance de la population et de la main-d'œuvre dans des provinces économiquement moins prospères, on pourrait prendre en considération une modification du système actuel de sélection et d'approbation des immigrants, en tenant compte de la destination comme facteur supplémentaire et en accordant des points aux requérants qui choisissent de s'établir dans des provinces désignées.

Classification JEL : J15, J61

Mots clés : Canadiens nés à l'étranger, Canadiens de naissance, mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre

1. Introduction

L'objectif de ce document est d'examiner la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre des immigrants par rapport à celle des Canadiens de naissance¹. Les questions abordées sont les suivantes : les immigrants changent-ils de province plus souvent ou moins souvent que les Canadiens de naissance? Les scénarios de départ et d'établissement de leur migration interprovinciale diffèrent-ils de ceux des Canadiens nés au pays? Quels motifs sous-tendent leur réinstallation dans d'autres provinces par rapport à ceux des Canadiens de naissance? Quel est le rendement économique de leur mobilité interprovinciale par rapport à celui des Canadiens nés au pays? Quels facteurs influencent leur décision de changer de province comparativement à ceux de leurs homologues nés au Canada?

Cet exposé résulte de trois considérations. Tout d'abord, le Canada est un «pays d'immigrants». En 1991, le Canada comptait 4,3 millions d'immigrants, soit 16,1 % de sa population totale. Entre 1983 et 1996, près de 2,5 millions de personnes, issus de tous les pays du monde, ont adopté le Canada comme pays de résidence permanente. Au cours des dernières années, les nouveaux immigrants ont représenté plus de la moitié de l'augmentation de la population et de la main-d'œuvre canadiennes.

En deuxième lieu, le Canada est un grand pays constitué de régions géographiques économiquement diverses et culturellement distinctes. Le rendement économique inégal des régions (disparité régionale) génère continuellement un besoin de rajustement constant du marché du travail. Dans les régions de prospérité économique, les marchés locaux de l'emploi peuvent ne pas être en mesure de fournir le nombre de travailleurs requis ou les compétences requises pour les emplois disponibles. Les pénuries de travailleurs qui en résultent créent la nécessité de redistribuer les travailleurs des régions où prévalent des conditions économiques moins favorables. D'autre part, dans les secteurs de dépression économique, la rareté des emplois peut inciter les travailleurs à chercher ailleurs. Ainsi, la mobilité géographique de la main-d'œuvre agit comme un important mécanisme de rajustement de la main-d'œuvre pour les travailleurs individuels et pour la société dans son ensemble en redistribuant les travailleurs des secteurs à faible demande vers les secteurs à demande élevée.

En troisième lieu, la mobilité géographique des immigrants a manifestement des répercussions importantes sur le plan des politiques. Par exemple, toute personne qui demande à immigrer au Canada doit choisir une province de destination. La réussite de la demande est, dans une certaine mesure, fonction de la destination prévue, à tout le moins dans la catégorie gens d'affaires/investisseur². Pour inciter les gens d'affaires immigrants à s'établir dans des provinces économiquement moins prospères, le gouvernement établit des exigences minimales variables relatives au capital, celles-ci étant beaucoup moins élevées dans certaines provinces que dans

¹ Les termes «né à l'étranger» ou «immigrant» sont utilisés de façon interchangeable dans tout ce document et désignent un lieu de naissance à l'extérieur du Canada.

² Les autres catégories sont celles de réfugié, travailleur indépendant/qualifié et réunion des familles.

d'autres³. Toutefois, une fois que l'immigrant a obtenu le droit d'établissement au Canada, il est libre de déménager où il veut.

Selon une perspective politique, il est important de savoir si les immigrants restent là où ils ont choisi de s'établir à leur arrivée ou s'ils changent de province. Si, de fait, les immigrants demeurent là où ils se sont tout d'abord installés, il s'agira de déterminer comment ils peuvent être incités à choisir des provinces économiquement moins prospères. Le gouvernement dispose d'un important moyen pour y parvenir --- le processus de sélection. Actuellement, la destination prévue des requérants n'a aucune incidence sur les critères de sélection, sauf s'il s'agit de la catégorie gens d'affaires/investisseurs. Cependant cette catégorie ne représente qu'une faible proportion des requérants acceptés. Une importante proportion d'immigrants arrivent au Canada dans la catégorie travailleur indépendant/qualifié laquelle qui ne tient pas compte de la destination prévue dans les facteurs de sélection et dans le processus d'approbation (le système de points)⁴. Pour inciter les immigrants indépendants à s'établir dans les provinces économiquement moins prospères, le système de points pourrait être modifié pour inclure, comme autre facteur, la destination envisagée. Des points supplémentaires pourraient être accordés aux requérants qui choisissent les provinces désignées à titre de destination envisagée tout comme dans le cas du facteur «emploi réservé/profession envisagée» (facteur 5).

Les problèmes entourant l'immigration et les immigrants ont reçu beaucoup d'attention au Canada, et le vaste ensemble de documents existants actuellement couvre un large éventail de secteurs de recherche⁵. Certains de ces documents concernent la politique d'immigration (p. ex., Harrison (1996), DeVoretz (1995), Green et Green (1995), Bakan et Stasiulis (1994), Citoyenneté et Immigration Canada (1994), Stoffman (1993), Wright et Maxim (1993), Globerman (1992), Beach et Green (1989), Seward (1989)); d'autres examinent le rendement et les résultats du marché de la main-d'œuvre des immigrants (p. ex., Bloom et autres (1994), Marr et Siklos (1994), DeVoretz (1992)); certains analysent les caractéristiques des immigrants (p. ex., Badets et Chui (1994), Chui et Devereaux (1995), Sullivan (1992)); certains analysent l'intégration des immigrants et les répercussions de l'immigration (p. ex., Baker et Benjamin (1995), Abbott et Beach (1993), Beaujot (1992), Chenard et Serjak (1992), Nakamura et autres

³ La condition d'investissement minimal se situe actuellement à 350 000 \$ pour la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse et 250 000 \$ pour le reste du pays.

⁴ Le système de points de sélection actuel comprend 10 facteurs. Voici le nombre maximal de points correspondants : âge --- 10; niveau d'instruction --- 16; préparation professionnelle spécifique (PPS) --- 18; profession envisagée --- 10 (au moins 1 point doit être obtenu, autrement la demande sera automatiquement refusée sans autre examen); emploi réservé/profession désignée --- 10; expérience de travail --- 8; connaissance de la langue --- 15; facteur démographique --- 10 (ce facteur est actuellement établi par le gouvernement fédéral et 8 points sont accordés à tous les requérants); qualités personnelles --- 10 (renvoie à l'adaptabilité, à la motivation, à l'initiative et à l'ingéniosité; déterminé par l'agent des visas); parents au Canada --- points supplémentaires 5 (comprend frère ou sœur, père ou mère, grand-parent, tante, oncle, nièce ou neveu qui est résident permanent ou citoyen canadien vivant au Canada). Les requérants doivent obtenir un minimum de 70 points pour être acceptés. Les calculs détaillés relatifs à la note accordée à chaque facteur sont fournis par Citoyenneté et Immigration Canada (1996).

⁵ La littérature américaine sur l'immigration est encore plus importante et couvre un éventail encore plus vaste de questions. Parmi des exemples récents mentionnons, Card (1997); Borjas, Freeman et Kats (1996); Borjas et Hilton (1996); Borjas (1995a, 1995b, 1994, 1993). Une recherche-sondage sur l'immigration effectuée dans les années 80 figure dans Borjas (1992).

(1992), Simon (1992), Thomas (1992), Abbott (1989), Akbari (1989), Boyd (1989), DeVoretz (1989), Seward et Trenblay (1989), Seward (1987)); certains étudient les schémas et la répartition des immigrants (p. ex., DRHC (1996), Marr (1992), Moore et autres (1989)), certains se préoccupent de l'état de santé des immigrants (p. ex., Chen et autres (1996a, 1996b)). La liste continue. Cependant, la mobilité géographique de la main-d'œuvre des immigrants canadiens est un domaine qui n'a fait l'objet de presque aucune recherche⁶. Le présent exposé vise à combler cette lacune.

Un autre domaine auquel le présent exposé touche est celui de la mobilité géographique de la main-d'œuvre. Nombreux sont les ouvrages canadiens récents qui se concentrent sur les effets des interventions gouvernementales sur le marché du travail, plus particulièrement le régime d'assurance-emploi, sur la mobilité géographique de la main-d'œuvre dans la population en général (Lin (1995), Osberg, Gordon et Lin (1994), Cahill (1993), Osberg et Gordon (1991)). Les principales conclusions sont les suivantes : après avoir régularisé les conditions économiques provinciales (régionales), ainsi que les caractéristiques personnelles et les caractéristiques liées à l'emploi, les politiques d'intervention à l'égard du marché du travail n'ont, en général, que peu d'effet sur la mobilité géographique de la main-d'œuvre canadienne. Le présent exposé élargit la portée de l'analyse pour englober la population des immigrants et compare la mobilité interprovinciale de ceux-ci à celle des Canadiens de naissance.

La principale source des données utilisées est le fichier-personne des données longitudinales de l'enquête sur l'activité (EA), 1988-1990, de Statistique Canada. La prochaine section fournit un bref aperçu des immigrants au Canada. Des données extraites du Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement (SDIODE) de Citoyenneté et Immigration Canada et du Recensement 1991 servent à comparer la répartition provinciale des nouveaux immigrants et de la population globale des immigrants à celle de la population totale. L'EA sert également à examiner les différences entre les personnes nées à l'étranger et les Canadiens de naissance sur les plans suivants : les caractéristiques démographiques; la participation dans les programmes d'éducation, de formation et de sécurité sociale; les résultats sur le marché du travail.

La troisième section compare les schémas de mobilité interprovinciale des immigrants à ceux des Canadiens de naissance, notamment, les taux de mobilité interprovinciale, les flux de migrations interprovinciales, les schémas de départ et d'installation des migrants, les motifs de leur réinstallation dans d'autres provinces et les rendements économiques de la mobilité. Dans la section 4, une analyse de régression multidimensionnelle est appliquée pour examiner et comparer les statistiques déterminantes de la migration interprovinciale des Canadiens nés à l'étranger et des Canadiens de naissance. En dernier lieu, la section 5 renferme un résumé des principales conclusions et une discussion sur les incidences politiques possibles.

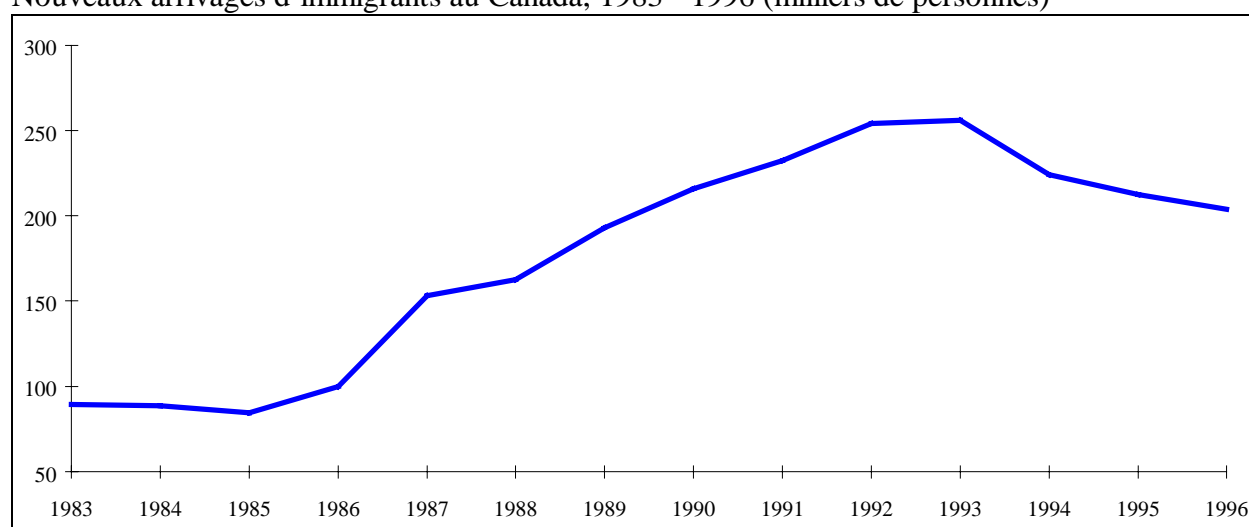
⁶ Newfold (1996) constitue une exception récente.

2. Les immigrants au Canada : un aperçu

Le Canada est connu comme étant un «pays d'immigrants». En 1991, le Canada comptait 4,3 millions d'immigrants, soit 16,1 % de sa population globale. Entre 1983 et 1996, près de 2,5 personnes de tous les pays ont adopté le Canada comme pays de résidence permanente (Tableau 1). Le nombre des nouveaux immigrants a augmenté rapidement à la fin des années 80 et au début des années 90. (Figure 1). Entre 1983 et 1986, le niveau moyen annuel se situait autour des 90 000; entre 1987 et 1990, il a doublé pour atteindre 180 000; il a continué de croître et a atteint un sommet de plus d'un quart de million en 1992 et en 1993; à partir de 1994, il a commencé à diminuer pour s'établir à 200 000, en 1996.

Figure 1

Nouveaux arrivages d'immigrants au Canada, 1983 - 1996 (milliers de personnes)



Source : Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement (SDIODE), Citoyenneté et Immigration Canada.

2.1 Répartition provinciale des immigrants

Les politiques canadiennes sur l'immigration sont élaborées dans un cadre national. La détermination des niveaux d'immigration, l'élaboration des critères de sélection des immigrants (p. ex., système de points) et l'intégration des immigrants dans la société canadienne (p. ex., formation linguistique, counselling d'emploi) relèvent du gouvernement fédéral⁷. Toutefois, la province d'établissement initial des nouveaux immigrants ou la province de résidence de l'ensemble de la population des immigrants ne constitue en rien un phénomène national. La répartition des nouveaux immigrants en fonction de la province de destination prévue révèle une forte tendance à la concentration géographique.

⁷ Depuis 1971, le gouvernement fédéral et le Québec ont conclu bon nombre d'ententes en matière d'immigration. Actuellement le Québec est responsable de nombreux aspects de ses opérations d'immigration. Par exemple, il conseille officiellement le gouvernement fédéral au sujet du nombre d'immigrants qu'il désire accueillir et établit son propre système de points pour la sélection des immigrants de la catégorie des indépendants et il assume tous les services d'intégration (voir Young (1992) pour d'autres précisions).

Tableau 1

Nouveaux arrivages d'immigrants par province de destination prévue, 1983 - 1996

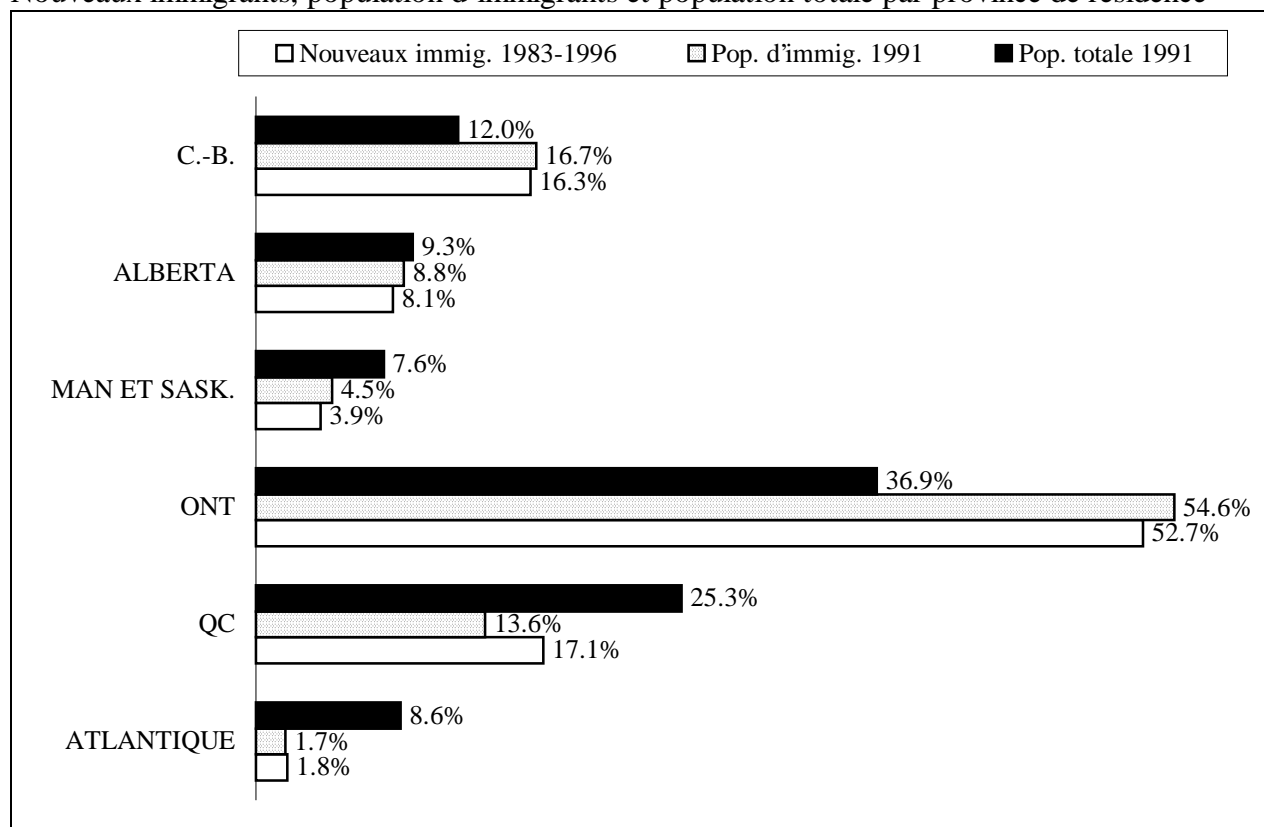
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	YUKON	T.N.-O.	Total
	Personnes												
1983	276	107	833	554	16 415	40 112	3 987	1 742	10 725	14 479	59	73	89 362
1984	299	109	1 035	601	14 695	41 694	3 908	2 161	10 739	13 228	75	41	88 585
1985	325	114	976	614	14 946	40 889	3 432	1 928	9 068	12 319	71	36	84 718
1986	275	168	1 102	643	19 601	49 999	3 784	1 875	9 739	12 634	67	50	99 937
1987 ^a	462	160	1 231	652	27 239	85 343	4 823	2 140	12 051	19 056	72	80	153 334
1988	410	153	1 304	683	25 948	89 359	5 045	2 235	14 120	23 282	76	72	162 687
1989	470	162	1 477	911	34 327	105 220	6 175	2 168	16 308	25 442	100	100	192 860
1990	547	178	1 568	850	41 392	114 091	6 691	2 386	19 068	28 836	75	83	215 765
1991	641	150	1 504	685	52 169	119 341	5 659	2 455	17 047	32 276	124	84	232 135
1992	791	152	2 364	755	48 735	138 746	5 093	2 530	17 739	36 805	111	133	253 954
1993	807	165	3 018	701	44 955	134 373	4 874	2 403	18 578	45 723	171	104	255 872
1994	566	160	3 468	627	28 032	117 337	4 128	2 253	17 989	49 093	149	118	223 920
1995 ^a	622	166	3 801	647	27 105	115 156	3 612	1 955	14 607	44 589	109	89	212 459
1996	538	149	3 175	700	26 306	109 601	3 983	1 667	12 802	44 612	78	71	203 682
Total	7 029	2 093	26 856	9 623	421 865	1 301 261	65 194	29 898	200 580	402 374	1 337	1 134	2 469 270

a Il y a eu 25 arrivées sans province de destination prévue en 1987 et une en 1995.

Source : SDIODE, Citoyenneté et Immigration Canada.

Figure 2

Nouveaux immigrants, population d'immigrants et population totale par province de résidence



Source : SDIODE, Citoyenneté et Immigration Canada; Recensement 1991, Statistique Canada.

Parmi les deux millions et demi de nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 1983 et 1996, près de 53 % ont choisi de s'établir en Ontario. Le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont été, de loin, les deuxième, troisième et quatrième destinations les plus populaires, accueillant respectivement 17 %, 16 % et 8 % du total des nouveaux immigrants. Seulement 4 % se sont établis au Manitoba ou en Saskatchewan et moins de 2 % se sont rendus dans les quatre provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick). Parmi les 45 000 qui ont choisi la région de l'Atlantique comme destination, près de 60 % se sont installés en Nouvelle-Écosse (Tableau 1 et Figure 2).

La répartition par province de résidence de la population immigrante totale révèle également une forte tendance à la concentration régionale. Parmi les 4,3 millions d'immigrants demeurant au Canada en 1991, près de 55 % résidaient en Ontario qui comprenaient, cette année-là, seulement 37 % de la population canadienne totale. La Colombie-Britannique a accueilli près de 17 % de la population immigrante, même si sa population ne représente que 12 % de la population canadienne totale. Le Québec a reçu moins de 14 % de la population immigrante, soit moins que sa part de la population canadienne totale (25,3 %). L'Alberta était la seule province dont la part de population immigrante (8,8 %) correspondait presque à sa part de la population totale du Canada (9,3 %). Les populations du Manitoba, de la Saskatchewan et de la région de l'Atlantique constituaient plus de 16 % de la population totale du Canada en 1991, mais ne comprenaient que 6 % de la population immigrante totale (Figure 2).

Par conséquent, que l'on examine la répartition provinciale des immigrants nouvellement arrivés au cours des 14 dernières années ou la population totale d'immigrants dans une année donnée, on constate une forte tendance à la concentration géographique des immigrants. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont une surconcentration d'immigrants par rapport à leur part de la population totale du Canada; d'autre part, le Québec, les provinces des Prairies et tout spécialement celles de l'Atlantique sont sous-peuplées par les immigrants.

2.2 Profil des immigrants adultes au Canada

A. Source des données

Les données utilisées pour l'analyse à partir de ce point sont extraites du fichier-personne des données longitudinales de l'Enquête sur l'activité (EA) de Statistique Canada⁸. L'Enquête sur l'activité est une enquête annuelle (de 1986 à 1990), effectuée auprès de cinq des six groupes de renouvellement interviewés dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA) mensuelle de Statistique Canada. Il s'agit donc d'un échantillon aléatoire stratifié d'individus canadiens. Pour chaque année de référence, l'EA couvre toutes les personnes civiles, hors établissement, âgées de 16 à 69 ans inclusivement, qui résident dans les dix provinces canadiennes et qui ne vivent pas sur une réserve indienne. Les répondants sont interviewés au mois de janvier et février de chaque année au sujet de leurs activités sur le marché du travail et de leurs expériences de l'année précédente⁹.

⁸ Sauf avis contraire, tous les tableaux et graphiques subséquents sont produits à partir de ce fichier.

⁹ Pour plus de précisions sur la construction et les données de l'EA, consulter le Guide de l'utilisateur des micro-données de l'Enquête sur l'activité de Statistique Canada.

Le fichier longitudinal utilisé pour l'analyse dans le présent document est un composite d'enquêtes connexes pour les années 1988, 1989 et 1990. Le fichier renferme une masse d'information sur les caractéristiques démographiques ainsi que sur les activités et les expériences sur le marché du travail de 55 434 répondants pour trois années consécutives. Les immigrants et les Canadiens de naissance sont identifiés par le «pays de naissance». Les répondants immigrants et les Canadiens de naissance représentent respectivement 10,3 % et 89,1 % de l'échantillon non pondéré, tandis que 0,6 % des répondants n'ont pas mentionné leur pays de naissance (Tableau 2). À des fins de comparaison, l'échantillon final d'analyse ne tient pas compte des répondants qui n'ont pas indiqué leur pays de naissance.

Tableau 2

Fichier-personne longitudinal de l'EA 1988-1990 par pays de naissance des répondants

	Canada	Né à l'étranger	Non précisé	Total
Non pondéré	49 387 (89,1 %)	5 711 (10,3 %)	336 (0,6 %)	55 434 (100,0 %)
Pondéré	14 830 305 (82,6 %)	2 996 908 (16,7 %)	132 851 (0,7 %)	17 960 064 (100,0 %)

Parmi les 18 millions d'adultes (16 à 69 ans) qui constituaient la population canadienne en 1988, 16,7 % étaient des immigrants (3 millions). Les pages qui suivent mettent en relief leurs caractéristiques démographiques, leur participation aux programmes d'études, de formation et de sécurité sociale, leurs activités et leurs résultats sur le marché du travail.

B. Caractéristiques démographiques

Dans l'ensemble, la population immigrante est plus âgée. En 1988, moins de 11 % des immigrants adultes étaient jeunes (16-24), comparativement à plus de 21 % chez leurs homologues canadiens de naissance. D'autre part, un immigrant sur quatre était âgé de plus de 54 ans, comparativement à un sur six au sein de la population non immigrante (Figure 3).

Dans l'ensemble, les immigrants sont plus instruits. Alors que 35 % de la population des Canadiens nés à l'étranger n'ont pas obtenu un diplôme d'études secondaires, la proportion correspondante était de 39 % chez les Canadiens de naissance. D'autre part, près d'un immigrant sur cinq était détenteur d'au moins un diplôme universitaire comparativement à un sur huit chez les Canadiens de naissance.

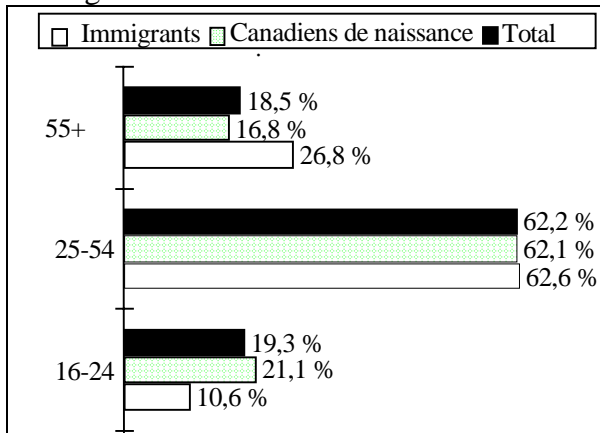
Ni l'anglais ni le français ne constituait la langue maternelle de la majorité des immigrants. Même si 37 % de la population immigrante canadienne en 1988 était originaire de pays anglophones ou francophones, pour la majorité des immigrants (57,7 %), aucune des langues officielles du Canada ne constituait la langue maternelle.

Dans l'ensemble, les immigrants sont plus susceptibles d'être mariés, d'avoir des enfants à charge et des ménages constitués d'un plus grand nombre de personnes. En 1988, les trois quarts des adultes immigrants étaient mariés comparativement aux deux tiers chez leurs homologues canadiens de naissance. Seulement 67 % des immigrants venaient de ménages constitués de plus de deux membres, comparativement à seulement 61 % chez les Canadiens de naissance. Alors que 42,4 % des immigrants avaient des enfants à charge de la catégorie 0 à 15 ans, la proportion correspondante chez les Canadiens de naissance était de 39,4 %.

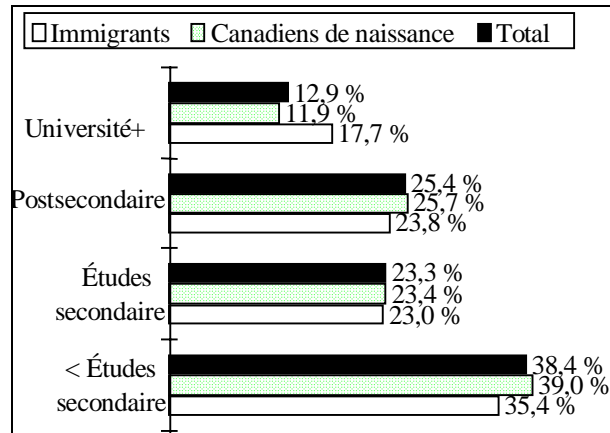
Figure 3

Immigrants et Canadiens de naissance en fonction de certaines caractéristiques démographiques, 1988

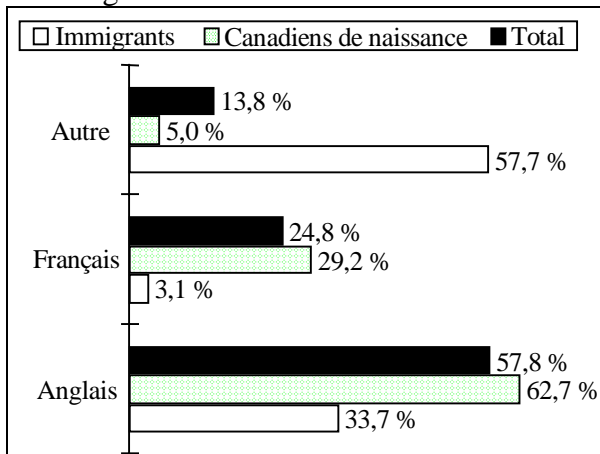
3a : Âge



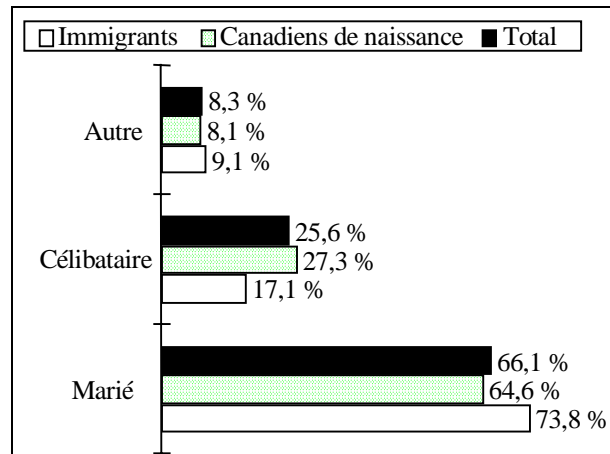
3b : Niveau d'instruction



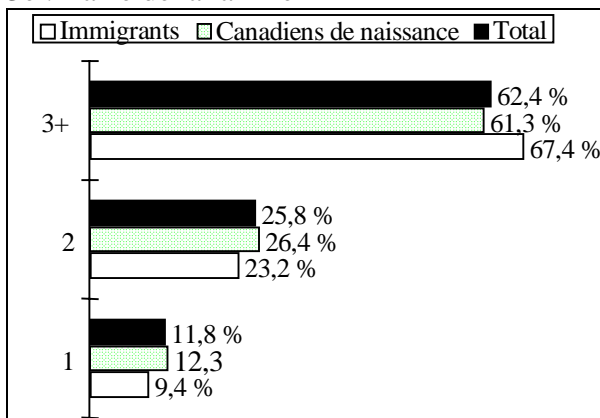
3c : Langue maternelle



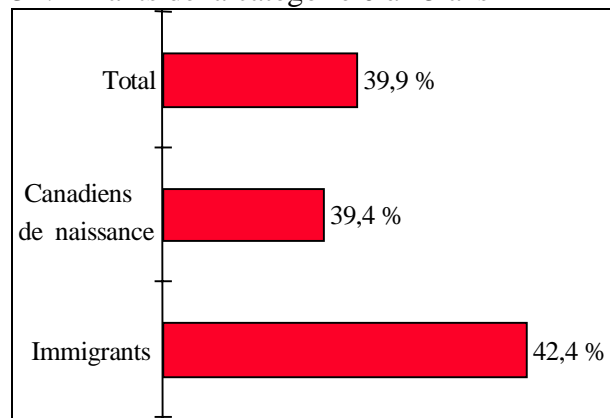
3d : État matrimonial



3e : Taille de la famille



3f : Enfants de la catégorie 0 à 15 ans

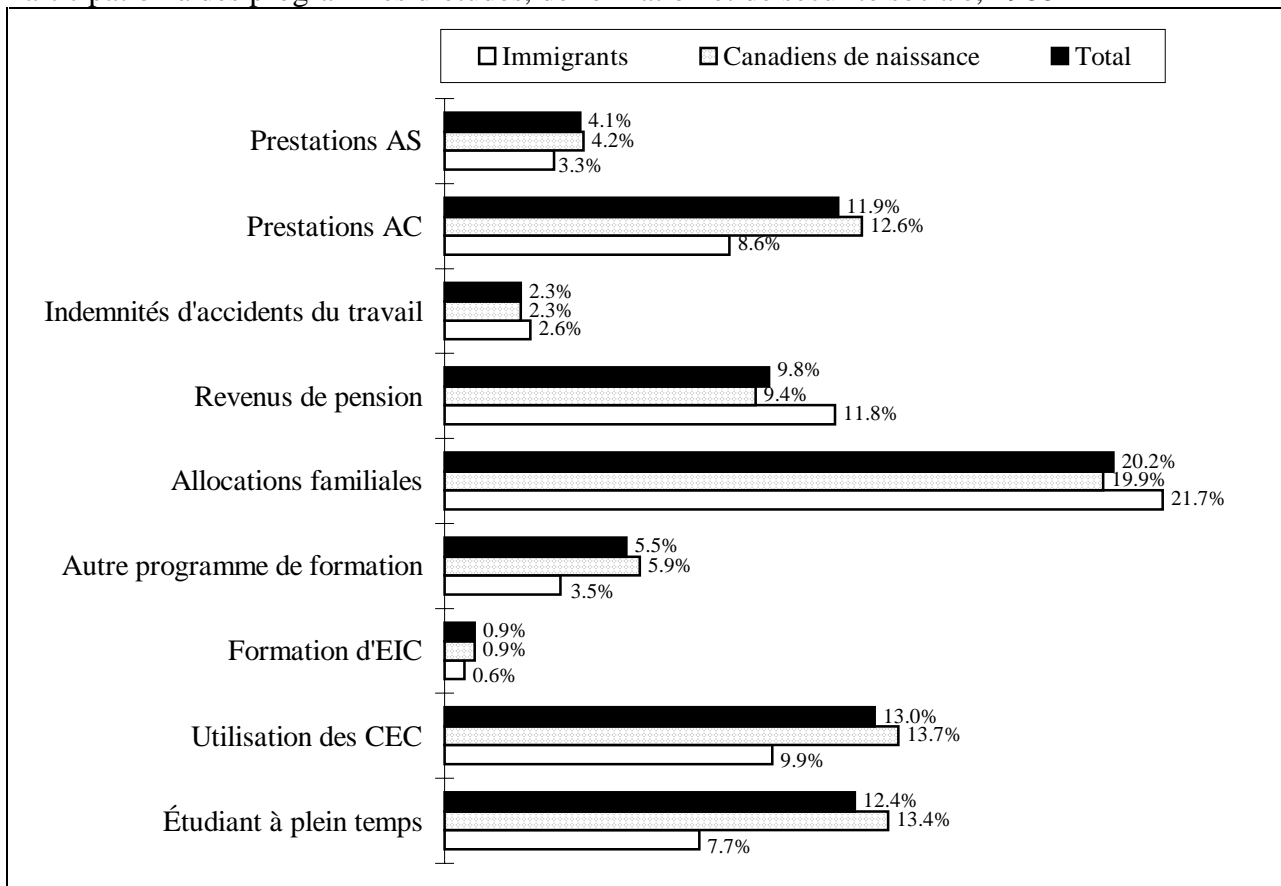


C. Participation aux programmes d'études, de formation et de sécurité sociale

Les immigrants, dans l'ensemble, participent moins activement aux programmes d'études et de formation. En 1988, seulement 7,7 % des adultes immigrants étudiaient à plein temps, tandis que cette proportion était près de deux fois plus élevée au sein de la population non immigrante (Figure 4). Alors que seulement 0,6 % des immigrants ont participé à divers programmes de formation parrainés par le gouvernement fédéral (Emploi et Immigration Canada, à cette époque), la proportion correspondante était de 0,9 % chez les Canadiens de naissance¹⁰. Les immigrants ont également participé moins activement que les non-immigrants à d'autres programmes de formation d'une durée supérieure à 25 heures (3,5 % par rapport à 5,9 %).

Figure 4

Participation à des programmes d'études, de formation et de sécurité sociale, 1988



Dans l'ensemble, une plus grande proportion d'immigrants touchent des allocations familiales et des revenus de pension, mais leur participation aux régimes d'AE et d'aide sociale est inférieure à celle des Canadiens de naissance. La différence de participation aux programmes de

¹⁰ Il ne faut pas s'en étonner puisque la formation est principalement fournie aux prestataires de l'AE aux termes du Programme des utilisations productives du système d'AE et que, comme nous le verrons plus tard, une proportion plus faible d'immigrants ont connu le chômage et ont touché des prestations d'AE. Toutefois, même chez ceux qui ont touché des prestations d'AE, la participation à la formation était considérablement moindre chez les immigrants que chez les non-immigrants (1,3 % par rapport 2,8 %).

sécurité sociale entre les immigrants et les non-immigrants dépend du fait que les programmes soient liés à des caractéristiques démographiques ou au rendement du marché du travail. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les immigrants sont généralement plus âgés et une plus grande proportion d'entre eux ont des enfants à charge et font partie de ménages comptant un plus grand nombre de personnes, par conséquent il est normal qu'une proportion plus élevée touchent des allocations familiales (21,7 %:19,9 %)¹¹ et un revenu de pension (11,8 %:9,4 %), puisque ces prestations sont directement liées à la présence d'enfants à charge ou à l'âge. D'autre part, comme nous le verrons ultérieurement, les immigrants réussissent mieux sur le marché du travail et, par conséquent, une plus faible proportion d'entre eux touchent des prestations d'AE (8,6 % par rapport à 12,6 %) et des prestations d'aide sociale (3,3 % par rapport à 4,2 %).

D. Immigrants sur le marché du travail

De façon générale, les immigrants réussissent mieux sur le marché du travail que les non-immigrants. Parmi les personnes de la catégorie des 16 à 64 ans qui n'étaient pas étudiantes à plein temps en 1988, 11,3 % des personnes nées à l'étranger ont connu des périodes de chômage comparativement à 14,3 % chez les Canadiens de naissance (Tableau 3). Parmi des personnes qui occupaient un emploi rémunéré, la proportion de celles qui étaient employées à plein temps et qui bénéficiaient d'un régime de pension lié à l'emploi était 88,7 % et 49,9 % chez les immigrants, mais seulement de 84,1 % et 47,9 % chez les non-immigrants. Toutefois, les employés immigrants étaient moins syndicalisés que sur leurs homologues canadiens de naissance (39,2 % par rapport à 41 %).

Tableau 3

Immigrants et Canadiens de naissance : certains résultats sur le marché du travail, 1988

	Immigrants	Canadiens de naissance	Total
% Ne travaillant pas	19,5	17,1	17,5
% Sans emploi	11,3	14,3	13,8
% Plein temps	88,7	84,1	84,9
% Syndiqués	39,2	41,0	40,7
% Bénéficiant d'un régime de pension	49,9	47,9	48,2
Moyenne annuelle de semaines d'emploi	47,96	47,04	47,19
Moyenne annuelle de semaines de chômage	1,91	2,60	2,48
Revenu moyen annuel (\$)	25 676	23 462	23 828
Nombre d'heures moyen annuel	1 865	1 762	1 779
Salaire horaire moyen (\$)	13,01	12,58	12,65

¹¹ Il semble y avoir une importante sous-déclaration des allocations familiales touchées à la fois par les immigrants et les non-immigrants. En 1988, la proportion réelle des familles touchant des allocations familiales devrait correspondre à la proportion des familles avec enfants à charge puisque le programme était universel (le chèque étant habituellement libellé au nom de la mère). Depuis 1993, le programme a été remplacé par le système de crédit d'impôt pour enfants qui est un régime lié aux ressources du ménage.

En moyenne, les employés immigrants rémunérés ont touché, en 1988, plus de 2 200 \$ de plus que leurs homologues canadiens de naissance. Cet écart de revenu est attribuable à la fois au salaire horaire moyen plus élevé des immigrants et à leur plus grand nombre moyen annuel d'heures de travail¹².

3. Immigrants et mobilité interprovinciale : quelques tendances

Cette section compare les tendances en ce qui a trait à la mobilité interprovinciale des immigrants et des Canadiens de naissance en 1989, notamment : les taux de mobilité interprovinciale; les flux de migration interprovinciale; les schémas de départ et d'établissement des migrants; les motifs de leur réinstallation dans d'autres provinces; les incidences économiques de la mobilité. La mobilité interprovinciale est établie en comparant la province de résidence pendant deux périodes d'enquête consécutives. Établis en fonction de la date de l'enquête sur l'activité, les taux de mobilité de 1989 ont, en réalité, été observés entre janvier/février 1989 et janvier/février 1990¹³.

3.1 Taux de mobilité interprovinciale

Au cours de 1989, environ 120 000 Canadiens ont déménagé d'une province à une autre, soit 0,7 % de la population adulte. Le taux global de mobilité interprovinciale (c.-à-d. le nombre de personnes ayant déménagé exprimé en pourcentage de la population) varie substantiellement d'une province à l'autre, étant généralement plus élevé dans les régions économiquement moins prospères (provinces de l'Atlantique et des Prairies) et plus faible dans les provinces économiquement plus vigoureuses (Ontario, Colombie-Britannique et Québec¹⁴). Alors que 2,0 % et 1,8 % des résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan ont déménagé dans d'autres provinces au cours de 1989, les taux de migration à l'extérieur de la province n'étaient que de 0,4 % et 0,5 %, respectivement, au Québec et en Ontario (Figure 5).

La population des immigrants est, dans l'ensemble, moins mobile sur le plan interprovincial que celle des Canadiens de naissance. Le taux global de migration des immigrants représente moins

¹² Pour ceux qui ont occupé plus d'un emploi au cours de l'année (14,8 % chez les immigrants et 20,2 % chez les non-immigrants) les revenus annuels et les heures représentent le total pour tous les emplois, mais les salaires horaires sont propres à un emploi particulier et renvoient au dernier emploi occupé (le plus récent). Dans le Tableau 3, les pourcentages plein temps, syndiqué et bénéficiant d'un régime de pension renvoient également au dernier emploi.

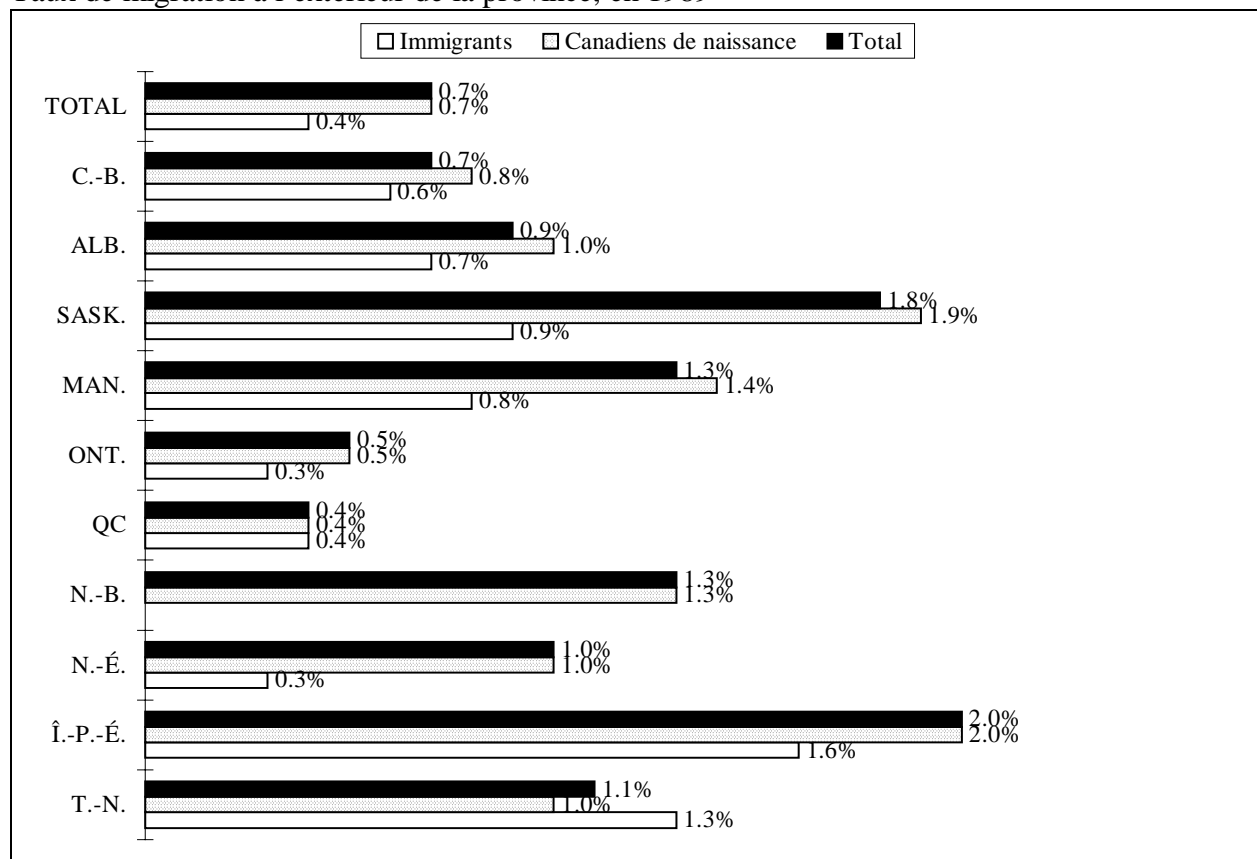
¹³ La mobilité réelle est en quelque sorte sous-estimée en l'occurrence parce que ceux qui sont partis et qui sont revenus dans la même période visée par l'enquête ne sont pas identifiés à titre de personne ayant déménagé car leur province de résidence est demeurée la même pendant deux périodes d'enquête. Les agrégats de mobilité à l'intérieur d'une province peuvent également être établis dans l'EA. Les répondants qui ont déménagé depuis la dernière enquête mais dont la province de résidence est demeurée inchangée pendant la période d'enquête précédente doivent avoir déménagé à l'intérieur de la province. Cependant, il n'est pas possible de distinguer entre la personne qui a déménagé dans un autre appartement sur la même rue de celle qui a quitté la communauté et qui s'est installée dans une autre région puisque cette version du fichier EA ne renferme pas de données au niveau infraprovincial. Par conséquent, la mobilité intraprovinciale ne fait pas l'objet de la présente étude en dépit de sa grande importance et de ses répercussions.

¹⁴ L'obstacle des langues peuvent également contribuer au plus faible taux de migration à l'extérieur du Québec. En réalité, comme nous le verrons plus loin, les flux de migration entrant et sortant du Québec sont, dans les deux cas, considérablement moins importants que dans les autres provinces.

de 70 % de celui des non-immigrants (0,4 % par rapport 0,7 %). Cette assertion vaut pour chaque province à l'exception de Terre-Neuve et du Québec où le taux de mobilité interprovinciale des immigrants était plus élevé ou égal à celui des non-immigrants.

Le taux de migration à l'extérieur de la province des immigrants varie également beaucoup selon les provinces, toutefois, les conditions économiques relatives de la province de résidence semblent jouer un rôle moins important dans leur migration que dans celle des non-immigrants. Les taux de migration les plus élevés et les plus faibles chez les immigrants sont observés dans les provinces de l'Atlantique. De fait, comme nous le verrons dans la section 3.4, une fraction beaucoup plus faible des immigrants déménagent dans une autre province pour des raisons économiques. Dans la prochaine section, nous examinerons davantage les déterminants de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre des immigrants par rapport à celle de la population des Canadiens de naissance.

Figure 5
Taux de migration à l'extérieur de la province, en 1989



3.2 Flux de migration interprovinciale

Les flux de migration (entrée et sortie) de chaque province en 1989 figurent sur le Tableau 4. Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas reçu d'immigrants d'autres provinces. Même si un certain nombre de migrants, Canadiens de naissance, se sont installés dans ces provinces, de nombreux autres ont déménagé dans d'autres provinces, et les deux provinces ont subi une perte nette de leur population adulte d'environ 0,9 %. Il n'y a pas eu non plus aucune migration

d'entrée d'immigrants en Nouvelle-Écosse. Toutefois, comme les migrations d'entrée des Canadiens de naissance ont largement dépassé le nombre des immigrations, la population adulte de la Nouvelle-Écosse a augmenté de 1,3 %. Aucun immigrant n'a émigré du Nouveau-Brunswick. Cependant, le Nouveau-Brunswick a compté beaucoup plus de départs que d'arrivées de Canadiens de naissance, de sorte que la population adulte a subi une perte de 0,8 %.

Les flux de migration d'entrée et de sortie du Québec sont de beaucoup inférieurs à ceux des autres provinces. Il est possible que l'obstacle des langues constitue le principal facteur contributif de ces flux moins élevés. Quelques immigrants ont déménagé au Québec tandis qu'un nombre légèrement plus élevé ont déménagé dans une autre province. Un certain nombre de Canadiens de naissance ont déménagé dans la province mais un nombre légèrement plus élevé ont déménagé hors de la province. Dans l'ensemble, l'immigration a été presque égale à la migration d'entrée, et la population adulte du Québec est demeurée relativement stable en 1989 (une perte de moins 0,1 %). Les flux bruts de migration d'entrée et de sortie de l'Ontario sont également de beaucoup inférieurs à ceux des autres provinces. En dépit de l'arrivée de quelques immigrants et Canadiens de naissance, la proportion de l'émigration globale par rapport à la migration d'entrée était de trois pour deux. Par conséquent, l'Ontario a subi une perte de sa population adulte de près de 0,2 % en 1989¹⁵.

Par contre, les flux de migration d'entrée et de sortie des provinces de l'Ouest sont considérablement plus élevés. En 1989, le Manitoba et la Saskatchewan ont connu des taux élevés de migration d'entrée d'immigrants et de Canadiens de naissance. Cependant, l'émigration vers d'autres provinces a été encore plus élevée, et les deux provinces ont subi une perte de leur population adulte de plus de 0,8 % et 1,2 % respectivement. En Alberta, les migrations d'entrée des personnes nées à l'étranger et au pays ont dépassé le nombre des émigrations, et la population adulte de la province a augmenté de près de 0,8 %. De son côté, la Colombie-Britannique a perdu quelques immigrants mais a reçu un plus grand nombre de migrants canadiens de naissance de sorte qu'elle y a également gagné, ajoutant près de 0,3 % à sa population adulte.

¹⁵ Cette situation est contraire aux tendances historiques de longue date des mouvements de la population au Canada. Pendant longtemps, l'Ontario a été la province de destination qui accueillait les personnes qui déménageaient des autres provinces du pays.

Tableau 4

Flux de migration interprovinciale, 1989*

(Les chiffres entre parenthèses sont des pourcentages de la population adulte de base)

	Immigrants				Canadiens de naissance				Total			
	Entrée (1)	Sortie (2)	Brut (3)=(1)+(2)	Net (4)=(1)-(2)	Entrée (1)	Sortie (2)	Brut (3)=(1)+(2)	Net (4)=(1)-(2)	Entrée (1)	Sortie (2)	Brut (3)=(1)+(2)	Net (4)=(1)-(2)
T.-N.	0	74	74	-74	604	3 940	4 544	-3 336	604	4 014	4 618	-3 410
		(1,30)	(1,30)	(-1,30)	(0,16)	(1,05)	(1,21)	(-0,89)	(0,16)	(1,05)	(1,21)	(-0,89)
Î.-P.-É.	0	41	41	-41	958	1 653	2 611	-695	958	1 694	2 652	-736
		(1,63)	(1,63)	(-1,63)	(1,17)	(2,03)	(3,20)	(-0,85)	(1,14)	(2,02)	(3,15)	(-0,88)
N.-É.	0	87	87	-87	13 447	5 733	19 180	7 714	13 447	5 820	19 267	7 627
		(0,30)	(0,30)	(-0,30)	(2,40)	(1,02)	(3,43)	(1,38)	(2,28)	(0,99)	(3,27)	(1,29)
N.-B.	426	0	426	426	2 028	6 087	8 115	-4 059	2 454	6 087	8 541	-3 633
	(2,38)		(2,38)	(2,38)	(0,44)	(1,32)	(1,76)	(-0,88)	(0,51)	(1,27)	(1,79)	(-0,76)
QC	984	1 799	2 783	-815	15 045	17 854	32 899	-2 809	16 029	19 653	35 682	-3 624
	(0,22)	(0,41)	(0,63)	(-0,18)	(0,35)	(0,42)	(0,77)	(-0,07)	(0,34)	(0,42)	(0,76)	(-0,08)
ONT.	2 211	5 217	7 428	-3 006	17 909	24 895	42 804	-6 986	20 120	30 112	50 232	-9 992
	(0,14)	(0,32)	(0,45)	(-0,18)	(0,36)	(0,50)	(0,86)	(-0,14)	(0,30)	(0,46)	(0,76)	(-0,15)
MAN.	229	786	1 015	-557	2 842	8 122	10 964	-5 280	3 071	8 908	11 979	-5 837
	(0,23)	(0,78)	(1,01)	(-0,55)	(0,48)	(1,36)	(1,84)	(-0,88)	(0,44)	(1,28)	(1,72)	(-0,84)
SASK.	1 127	355	1 482	772	2 836	11 144	13 980	-8 308	3 963	11 499	15 462	-7 536
	(2,98)	(0,94)	(3,92)	(2,04)	(0,48)	(1,89)	(2,37)	(-1,41)	(0,63)	(1,83)	(2,46)	(-1,20)
ALB.	4 712	1 734	6 446	2 978	22 311	13 123	35 434	9 188	27 023	14 857	41 880	12 166
	(1,83)	(0,67)	(2,50)	(1,16)	(1,63)	(0,96)	(2,59)	(0,67)	(1,66)	(0,91)	(2,57)	(0,75)
C.-B.	2 150	2 815	4 965	-665	18 266	12 431	30 697	5 835	20 416	15 246	35 662	5 170
	(0,46)	(0,60)	(1,06)	(-0,14)	(1,16)	(0,79)	(1,95)	(0,37)	(1,00)	(0,75)	(1,74)	(0,25)
Non déclaré	1 069	0	1 069	1 069	8 737	0	8 737	8 737	9 806	0	9 806	9 806
		(s.o.)				(s.o.)				(s.o.)		

* la somme des chiffres peut ne pas totaliser en raison de l'arrondissement

En bref, par ordre décroissant (relativement à la population adulte de base), les perdants de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre en 1989 ont été la Saskatchewan, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Québec¹⁶. Les gagnants ont été la Nouvelle-Écosse, l'Alberta et la Colombie-Britannique¹⁷.

3.3 Schémas des départs et des établissements

En ce qui a trait à la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre, les schémas des établissements figurent au Tableau 5. Les destinations des immigrants qui émigrent hors de la province sont extrêmement concentrées. L'Ontario a absorbé tous les immigrants qui ont déménagé de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Québec et 80 % de ceux qui ont déménagé de la Saskatchewan. Les trois quarts des immigrants qui ont émigré de l'Ontario se sont établis en Alberta et en Colombie-Britannique. Tous les immigrants qui ont émigré du Manitoba sont restés dans les trois provinces de l'Ouest. La moitié des immigrants qui ont émigrés de l'Alberta se sont installés au Nouveau-Brunswick et au Québec et l'autre moitié au Manitoba et en Colombie-Britannique. Ajoutons que 90 % des immigrants qui ont émigré de la Colombie-Britannique se sont établis en Saskatchewan et en Alberta.

Par contre, les destinations des migrations interprovinciales des Canadiens de naissance sont davantage disséminées dans l'ensemble du pays. La Nouvelle-Écosse était la principale destination des Canadiens de naissance qui ont émigré de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Le Québec a accueilli plus de 40 % des Canadiens de naissance qui ont émigré de l'Ontario. L'Ontario a absorbé plus de la moitié des non-immigrants qui ont émigré de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. L'Alberta a été la principale destination des Canadiens de naissance ont émigré du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, et plus de la moitié de ceux qui ont émigré de l'Alberta se sont établis dans la province voisine de la Colombie-Britannique.

¹⁶ Ces chiffres peuvent ne pas sembler très importants. Cependant, cette perte s'est produite en une seule année et elle peut s'accumuler rapidement. Par exemple, la Saskatchewan pourrait s'attendre à perdre 6 % de sa population adulte si cette tendance devait se poursuivre pendant seulement cinq ans.

¹⁷ Nous traitons uniquement du bassin de population adulte du pays sans tenir compte de l'immigration. L'ajout des arrivages de nouveaux immigrants des autres pays modifiera incontestablement le tableau des gagnants et des perdants au chapitre de la population. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont, traditionnellement, été des destinations qui ont absorbé la majorité des nouveaux immigrants au Canada. Compte tenu de l'arrivée de nouveaux immigrants, la perte de population du Québec et de l'Ontario attribuable à la mobilité de la main-d'œuvre sera largement compensée et le gain de population de la Colombie-Britannique sera considérablement plus élevé.

Tableau 5
Points de départ et d'établissement des migrants interprovinciaux, 1989

Migrants nés à l'étranger

Origine	Destination										
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	SO
	%										
T.-N.											100,0
Î.-P.-É.						100,0					
N.-É.						100,0					
N.-B.											
QC						100,0					
ONT.					11,4				53,7	21,9	13,0
MAN.								53,3	15,8	30,9	
SASK.						79,8				20,2	
ALB.				24,6	22,3		13,2			39,9	
C.-B.								25,2	63,5		11,3

B : Migrants nés au Canada

Origine	Destination										
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	SO
	%										
T.-N.			6,5	3,7	4,0	51,0			16,8	12,6	5,4
Î.-P.-É.	11,5		55,5	13,3		19,7					
N.-É.	1,4	15,6		9,1	10,7	50,8	1,2		5,4	4,4	1,5
N.-B.	1,9	1,0	44,0		23,1	17,2	3,6	1,2	2,9		5,0
QC	0,3		20,8	0,9		23,9			16,1	20,2	17,7
ONT.			17,1	1,9	43,3		4,0		9,6	9,4	14,8
MAN.	1,7				4,6	23,6		11,8	28,1	23,4	6,7
SASK.			1,6	1,0	8,1	10,3	10,4		45,6	22,1	0,9
ALB.	0,2		1,1	3,0	6,2	19,9	1,7	12,3		54,8	0,8
C.-B.			10,6			13,4	1,6	1,5	68,7		4,2

C : Tous les migrants

Origine	Destination										
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	SO
	%										
T.-N.			6,4	3,6	3,9	50,1			16,4	12,4	7,1
Î.-P.-É.	11,2		54,1	13,0		21,6					
N.-É.	1,4	15,4		8,9	10,5	51,5	1,1		5,3	4,3	1,5
N.-B.	1,9	1,0	44,0		23,1	17,2	3,6	1,2	2,9		5,0
QC	0,3		18,9	0,8		30,9			14,7	18,4	16,1
ONT.			14,1	1,6	37,8		3,3		17,2	11,6	14,5
MAN.	1,6				4,2	21,5		15,5	27,0	24,0	6,2
SASK.			1,5	1,0	7,9	12,5	10,0		44,2	22,1	0,9
ALB.	0,2		1,0	5,5	8,1	17,6	3,0	10,8		53,1	0,7
C.-B.			8,6			10,9	1,3	5,9	67,7		5,5

Dans l'ensemble, les schémas d'établissement découlant de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre montrent une forte concentration régionale¹⁸. Les principales destinations des émigrants des provinces de l'Atlantique sont généralement l'Ontario et la Nouvelle-Écosse. La majorité des émigrants de Terre-Neuve se sont installés en Ontario (plus de la moitié), en Alberta et en Colombie-Britannique (29 %). Les migrants qui quittent l'Île-du-Prince-Édouard se sont installés dans les autres provinces de l'Atlantique (78 %, —principalement en Nouvelle-Écosse - 54 %) ou en Ontario (22 %). Quoique les destinations des personnes sortant de la Nouvelle-Écosse couvrent l'ensemble du pays, la plupart sont restées dans les provinces de l'Atlantique (26 %) ou se sont installées en Ontario (52 %). Les principales destinations des émigrants du Nouveau-Brunswick ont été la Nouvelle-Écosse (44 %), le Québec (23 %) et l'Ontario (17 %).

La majorité des émigrants du Québec se sont installés en Nouvelle-Écosse (19 %), en Ontario (31 %), en Alberta et en Colombie-Britannique (33 %). Les destinations des migrants quittant l'Ontario ont été principalement la Nouvelle-Écosse (14 %), le Québec (38 %), l'Alberta et la Colombie-Britannique (29 %).

La majorité des migrants qui ont quitté l'Ouest canadien sont restés dans les autres provinces de l'Ouest ou se sont installés en Ontario. Les principales destinations des émigrants du Manitoba ont été l'Ontario (22 %), la Saskatchewan (16 %), l'Alberta (27 %) et la Colombie-Britannique (24 %). La plupart de ceux qui ont émigré de la Saskatchewan se sont établis en Ontario (13 %), au Manitoba (10 %), en Alberta (42 %) et en Colombie-Britannique (22 %). Même si les destinations des émigrants de l'Alberta couvrent l'ensemble du pays, près de la moitié d'entre eux se sont installés en Colombie-Britannique. Les deux tiers de ceux qui ont quitté la Colombie-Britannique ont choisi la province voisine de l'Alberta, 11 % ont déménagé en Ontario et 9 % en Nouvelle-Écosse.

En résumé, les destinations des immigrants qui sortent d'une province sont extrêmement concentrées. L'Alberta était la destination la plus populaire, recevant plus du tiers de tous les immigrants arrivant d'une autre province. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont occupé, loin derrière, la deuxième place, absorbant chacune 17 %. Aucun immigrant n'est déménagé à Terre-Neuve, à Île-du-Prince-Édouard ou en Nouvelle-Écosse. Par contre, les destinations des Canadiens de naissance qui déménageaient étaient plus uniformément réparties dans l'ensemble du pays. Les provinces préférées des canadiens de naissance ont été l'Alberta (21 %), la Colombie-Britannique et l'Ontario (17 % chacune), le Québec (14 %) et la Nouvelle-Écosse (13 %). Étant donné que huit personnes sur neuf qui changent de province sont d'origine canadienne, les destinations les plus populaires pour l'ensemble des émigrants ressemblent beaucoup à celles des migrants nés au Canada : Alberta (23 %), Colombie-Britannique et Ontario (17 % chacun), Québec (14 %) et Nouvelle-Écosse (11 %).

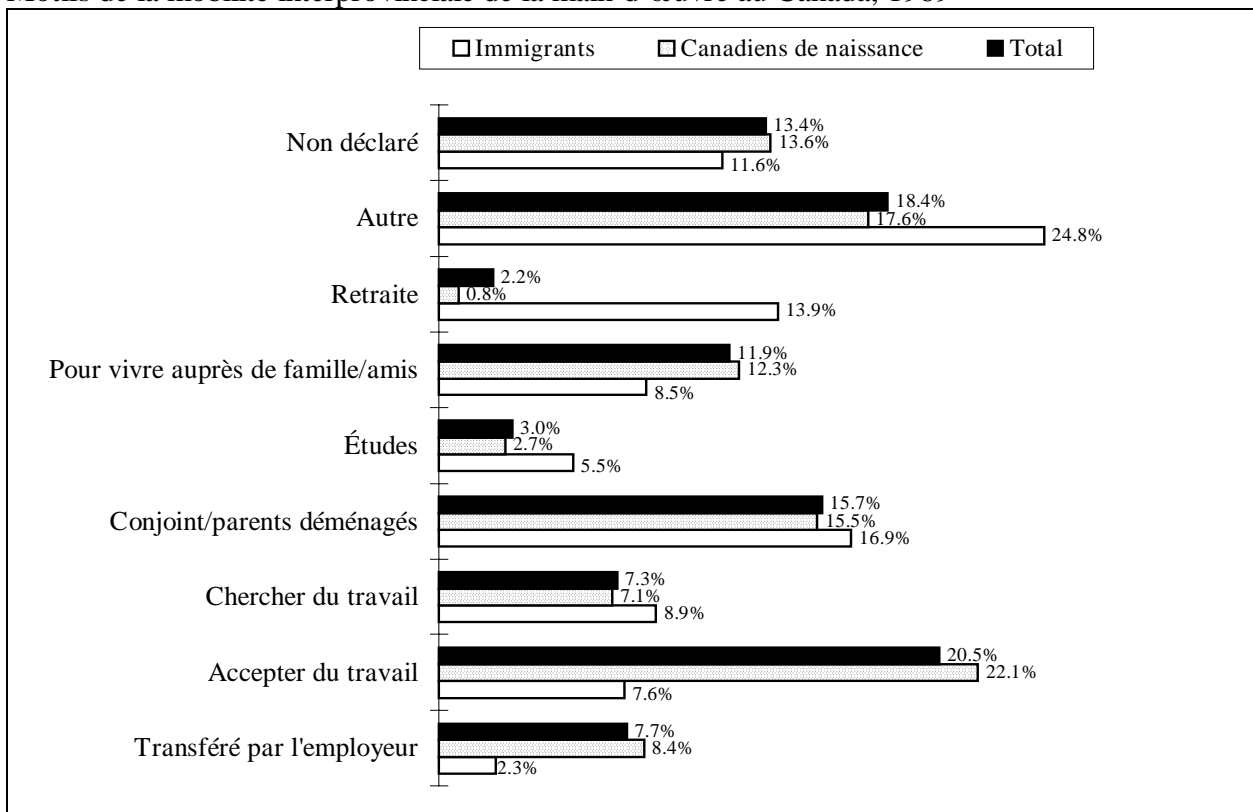
3.4 Motifs de la réinstallation

Les motifs de la migration à l'extérieur de la province sont indiqués sur la Figure 6. Il existe des différences frappantes entre les motifs pour lesquels les immigrants changent de province et les

¹⁸ Une fraction significative d'émigrants du Québec et de l'Ontario n'ont signalé aucune province de destination (respectivement 16,1 % et 14,5 %). Dans le cas des autres provinces, les destinations non signalées par les émigrants sont beaucoup moins importantes, s'échelonnant de 0,7 % en Alberta à 7,1 % à Terre-Neuve.

motifs des Canadiens de naissance. Bien qu'une proportion importante d'immigrants et de Canadiens de naissance adultes aient déclaré avoir déménagé dans une autre province pour des motifs liés à la famille (parce que leur conjoint ou parents avaient déménagé ou pour se rapprocher de leur famille ou leurs amis, 27,8 % par rapport à 25,3 %), et même si une proportion importante n'a pas précisé le motif du déménagement (autre et non déclaré, 36,5 % par rapport à 31 %), les motifs économiques, les études et la retraite constituent les principaux points de divergence. Les considérations d'ordre économique ont motivé près de 38 % des migrants nés au Canada (8,4 % ont été transférés par leur employeur, 22,1 % ont déménagé pour accepter des offres d'emploi et 7,1 % pour chercher du travail). Par opposition, moins de 19 % des immigrants ont déclaré être déménagés dans une autre province pour des motifs d'ordre économique (2,3 % ont été transférés par leur employeur, 7,6 % ont déménagé pour accepter une offre d'emploi et 8,9 % pour chercher du travail). D'autre part, près de 20 % des immigrants se sont réinstallés dans d'autres provinces pour étudier (5,5 %) ou après leur retraite (13,5 %), comparativement à moins de 4 % des Canadiens de naissance qui ont changé de province (2,7 % ont déménagé à des fins d'études et 0,8 % après la retraite).

Figure 6
Motifs de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre au Canada, 1989



3.5 Rendement économique de la mobilité

Le Tableau 6 fait état de la valeur estimée de «la différence dans la différence»¹⁹ du rendement économique moyen de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre pour les personnes de la catégorie 16-64 ans qui, en 1998, n'étudiaient pas à plein temps et qui occupent un emploi rémunéré au cours des années précédant et suivant le déménagement²⁰. La migration à l'extérieur de la province est très rentable à la fois pour les immigrants et les Canadiens de naissance. En moyenne, la valeur nominale des revenus d'emploi annuels des immigrants qui ont déménagé a augmenté de près de 7 000 \$ (33 %). Compte tenu de l'inflation des salaires et des améliorations réelles dans le marché du travail, les revenus des immigrants qui n'ont pas déménagé ont également augmenté mais seulement de 1 100 \$ (4 %). Cette plus haute augmentation des revenus des immigrants ayant déménagé a généré un rendement net de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre de plus de 5 700 \$ ce qui représente 28 % des revenus avant le déménagement des immigrants ayant déménagé.

Le rendement de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre des revenus pour les Canadiens de naissance qui ont déménagé est également substantiel, mais moins important que celui des immigrants. Les revenus annuels des migrants ont augmenté de plus de 4 500 \$ (19 %), mais de moins de 2 000 \$ (8 %) pour ceux qui n'ont pas déménagé donnant un rendement net des revenus découlant de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre de plus de 2 600 \$, ce qui représente 11 % des revenus des Canadiens de naissance avant leur déménagement.

La décomposition des revenus annuels²¹ montre que chez les immigrants qui ont déménagé, la hausse relative de revenu attribuable à la mobilité résulte de l'augmentation à la fois du salaire et du nombre d'heures de travail. Les salaires horaires des immigrants qui ont déménagé ont augmenté de 2,78 \$ (31 %) et ceux de leurs homologues qui n'ont pas déménagé de seulement 1,44 \$ (11 %), donnant un rendement net des salaires attribuables à la mobilité de 1,34 % ou 15 % des salaires avant déménagement. D'autre part, les immigrants qui ont déménagé ont

¹⁹ En général, cette méthode évalue le rendement du programme (événement) en calculant l'écart de l'indicateur des résultats des participants avant et après leur participation après avoir soustrait les non-participants. Supposons que R = rendement, Y = indicateur de résultats, que les indices p et n indiquent les participants et les non-participants, et les indices a et b désignent avant et après la participation, le rendement du programme est exprimé de la façon suivante :

$$R = (Y_{pa} - Y_{pb}) - (Y_{na} - Y_{nb}).$$

Cet estimateur nécessite des données pour au moins un point de préparticipation. Plus il y aura de données sur les points de préparticipation, plus l'estimé se rapprochera des véritables rendements. Voir Moffitt (1991) pour une description et une discussion plus détaillées, y compris la formulation du problème, l'application de la méthodologie et les exigences en matière de données.

²⁰ Puisque la mobilité a eu lieu en 1989, 1988 est utilisée comme année antérieure au déménagement et 1990 comme année postérieure au déménagement.

²¹ La différence de revenu est égale à trois composantes : (i) différence de salaire par le nombre d'heures travaillées avant le déménagement; (ii) différence du nombre d'heures travaillées par le salaire avant le déménagement; (iii) différence de salaire par la différence de nombre d'heures travaillées. Si Y = revenus annuels, W = salaires horaires, H = heures de travail annuelles, et les indices a et b désignent la situation avant et après déménagement, la différence des revenus annuels en valeur algébrique est exprimée de la façon suivante :

$$Y_a - Y_b = (W_a H_a - W_b H_b) = (W_a - W_b) H_b + (H_a - H_b) W_b + (W_a - W_b) (H_a - H_b).$$

travaillé 22 heures de plus dans l'année tandis que ceux qui sont restés ont perdu 86 heures, ce qui donne une augmentation de rendement net d'heures annuelles attribuable à la mobilité de 108 heures ou près de 5 % du niveau antérieur au déménagement.

Par contre, le rendement au titre des revenus attribuable à la mobilité des migrants nés au Canada résulte uniquement du plus grand nombre d'heures travaillées. Les salaires horaires ont subi une baisse marginale (0,08 \$) chez les Canadiens de naissance ayant déménagé, mais ont augmenté de 1,39 \$ (11 %) chez ceux qui sont restés, donnant un rendement net négatif attribuable à la mobilité de 1,47 \$ ou 11 % des salaires avant déménagement des Canadiens de naissance ayant déménagé. Toutefois, les migrants nés au pays ont travaillé 125 heures par année de plus, tandis que leurs homologues n'ayant pas déménagé ont perdu 42 heures, ce qui donne un rendement net au titre des heures annuelles attribuable à la mobilité de 167 heures (plus de 9 % de plus que le niveau antérieur au déménagement des migrants nés au Canada).

Tableau 6
Rendements économiques moyens attribuables à la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre, 1989

	Immigrants		Canadiens de naissance		Tous	
	Non déménagés	Déménagés	Non déménagés	Déménagés	Non déménagés	Déménagés
Revenus annuels						
Avant	28,354	27,467	26,830	28,361	27,083	28,245
Après	27,245	20,592	24,903	23,796	25,293	23,381
Différence : \$ ^a	1,109	6,875	1,927	4,565	1,790	4,864
% ^b	4.07	33.39	7.74	19.18	7.08	20.80
Rendement : \$ ^c		5,766		2,638		3,074
% ^d		28.00		11.09		13.15
Salaire horaire						
Après	14.88	11.79	14.35	13.41	14.44	13.19
Avant	13.44	9.01	12.96	13.49	13.04	12.91
Différence : \$ ^a	1.44	2.78	1.39	-0.08	1.40	0.28
% ^b	10.71	30.85	10.73	-0.59	10.74	2.17
Rendement : \$ ^c		1.34		-1.47		-1.12
% ^d		14.87		-10.90		-8.68
Heures annuelles						
Après	1,850	2,345	1,786	1,934	1,797	1,987
Avant	1,936	2,323	1,828	1,809	1,846	1,876
Différence :	-86	22	-42	125	-49	111
Heures ^a						
% ^b	-4.44	0.95	-2.30	6.91	-2.65	5.92
Rendement : heures		108		167		160
% ^d		4.65		9.23		8.53

Différence des niveaux = niveau après déménagement - niveau avant déménagement;

b Différence % = 100* (différence de niveau / niveau avant déménagement);

c Rendement du niveau= différence de niveau de ceux qui ont déménagé - différence de niveau de ceux qui n'ont pas déménagé;

d % rendement = 100* (rendement de niveau / niveau avant déménagement de ceux qui ont déménagé);

e Renvoi au dernier (plus récent) emploi de l'année pour ceux qui occupent plusieurs emplois.

4. Immigrants et mobilité interprovinciale : les déterminants

Jusqu'à maintenant, les comparaisons entre les immigrants et les Canadiens de naissance ont été restreintes à l'analyse unidimensionnelle sans tenir compte des effets possibles sur les décisions de déménager des résultats et conditions du marché du travail, des caractéristiques personnelles liées à l'emploi ou des interventions de nature politique qui peuvent ne pas être les mêmes selon qu'il s'agit d'immigrants ou de Canadiens de naissance. Pour contrôler ces écarts possibles, nous effectuerons maintenant une analyse de régression multidimensionnelle et nous débiterons en formulant certaines considérations théoriques relatives à la mobilité géographique de la main-d'œuvre.

4.1 Un cadre théorique de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre

Supposons que l'objectif de tout individu rationnel soit de maximiser l'utilité en tenant compte d'une série de restrictions budgétaires : (i) la consommation totale (PC) n'excède pas les revenus d'emploi (WH) plus les revenus de sources autre que l'emploi (Y); (ii) les heures de travail (H) plus les heures de loisir (L) n'excèdent pas le total des heures disponibles (T). V_i est une série de conditions ou résultats du marché du travail desquels l'individu i tire son utilité en tenant compte de certains facteurs de caractéristiques personnelles, X_i . L'objectif de tout individu rationnel peut par conséquent être exprimé de la façon suivante :

$$(1) \quad \begin{aligned} \max U &= u(V;X) \\ \text{s.t. } PC &\leq WH + Y; \text{ et} \\ H + L &\leq T. \end{aligned}$$

La façon standard d'analyser la décision de mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre serait d'imaginer que chaque individu compare continuellement le niveau d'utilité qu'il obtient en demeurant dans sa province au niveau d'utilité qu'il obtiendrait en déménageant dans une autre province. Si l'indice m indique le déménagement dans une autre province et s le fait de rester dans sa province, le niveau d'utilité de l'individu i quant au fait de déménager ou de rester est formulé de la façon suivante :

$$(2) \quad \begin{aligned} U_{im} &= u_{im}(V_{im};X_i); \text{ ou} \\ U_{is} &= u_{is}(V_{is};X_i). \end{aligned}$$

L'hypothèse de la maximisation de l'utilité exige que l'individu i déménage si le niveau d'utilité obtenu par le déménagement est plus élevé que celui qui résulte du fait de rester, et vice versa. Soit $M_i = 1$ si l'individu i déménage dans une autre province et $M_i = 0$ si l'individu i reste dans sa province. Présomons également que l'utilité est une fonction positive des conditions et résultats du marché du travail²². Étant donné une série de caractéristiques personnelles (X_i), la décision de l'individu i de déménager ou de rester dans sa province est exprimée de la façon suivante :

$$(3) \quad \begin{aligned} M_i &= 1 \text{ si } V_{im} \geq V_{is}, \text{ ou } V_{im} - V_{is} \geq 0; \text{ et} \\ M_i &= 0 \text{ si } V_{im} < V_{is}, \text{ ou } V_{im} - V_{is} < 0. \end{aligned}$$

²² Aucune forme d'utilité fonctionnelle précise n'est nécessaire en l'occurrence. Dans la mesure où U est une fonction positive de V , nous avons $U_2 > U_1$ si $V_2 > V_1$.

Par conséquent, un modèle général de mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre serait le suivant :

$$(4) \quad M_i = f(\Delta V_i; X_i), \text{ où } \Delta V_i = V_{im} - V_{is}.$$

4.2 Spécifications des données et des variables

Tel que signalé précédemment (2.2A), les données utilisées pour l'estimation empirique sont extraites du fichier-personne longitudinal 1988-1990 de l'Enquête sur l'activité de Statistique Canada. La variable dépendante, définie par la province de résidence, prend la valeur 1 si la province de résidence de l'individu diffère entre les deux dates d'enquête et la valeur 0 dans les autres cas.

Le niveau d'utilité qu'un individu peut retirer en restant dans sa province ou en déménageant dans une autre dépend du salaire qu'il peut espérer toucher dans sa province ou ailleurs. Nous calculons la moyenne pondérée dans toutes les autres provinces comme un instrument du salaire qu'un individu peut espérer toucher s'il déménage dans une autre province. Ainsi, l'écart entre le salaire escompté ailleurs et le salaire actuel constitue une variable explicative du modèle. Un écart plus élevé, signifiant un salaire escompté plus élevé ailleurs ou un salaire escompté plus bas dans la province de résidence, représente un incitatif économique de déménagement dans d'autres provinces pour les individus.

De plus, le salaire escompté dépend également de la possibilité pour l'individu de trouver ou non un emploi dans sa province, s'il y demeure, ou ailleurs, s'il déménage. Dans l'EA, les répondants qui ont connu des périodes de chômage ou des interruptions d'emploi ont été interrogés au sujet d'une série de facteurs qui, selon eux, auraient causé des difficultés au moment de la recherche d'emploi. Un de ces facteurs est «une pénurie d'emploi dans la région». La fréquence relative de cette réponse peut être considérée comme un indice de la non-disponibilité des emplois. Nous calculons l'indice comme étant le nombre d'individus qui ont signalé cette difficulté dans chaque province exprimé en pourcentage du nombre de personnes interviewées dans la même province et nous définissons la moyenne pondérée pour toutes les autres provinces comme un instrument de mesure de l'indice de la non-disponibilité des emplois auquel un individu peut s'attendre à être confronté s'il déménage dans une autre province. Par conséquent, l'écart entre l'indice de non-disponibilité des emplois (NDE) prévue dans les autres provinces et l'indice de non-disponibilité des emplois réelle dans la province de résidence constitue une autre variable explicative qui sert d'indice du resserrement relatif du marché du travail provincial²³. Une valeur plus élevée de l'écart, interprétée comme une difficulté accrue de trouver de l'emploi ailleurs ou une plus grande facilité de trouver du travail dans sa province, constitue une désincitation économique à la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre.

Le niveau d'utilité qu'un individu espère obtenir en déménageant dans une autre province ou en restant dans sa province dépend également d'une série de caractéristiques personnelles et

²³ Dans un autre ouvrage empirique, les taux de chômage local ont été utilisés comme variable substitut du resserrement relatif du marché du travail, mais leur influence n'est pas uniforme (voir Shaw (1985)). Les taux de chômage local peuvent varier, les variations pouvant survenir dans la fréquence ou la durée du chômage, ou dans le retrait de la participation à la vie active --- tout ceci laisse entendre que les taux de chômage local peuvent ne pas constituer une bonne variable substitut de la difficulté relative de trouver un emploi, difficulté à laquelle les individus sont confrontés lorsqu'ils doivent prendre la décision de rester ou de déménager.

démographiques. Les diplômés d'études indiquent généralement un capital humain transférable. Un enseignement supérieur représente peut-être un plus grand nombre de débouchés. Par conséquent, une série de variables factices d'études est incluse pour contrôler les niveaux de scolarité.

Contrairement aux marchandises, les personnes ne peuvent être emballées et expédiées. Un modèle de la mobilité géographique de la main-d'œuvre doit également prendre en compte les coûts financiers et sociologiques associés au déménagement. À mesure qu'elles vieillissent les personnes deviennent de plus en plus intégrées dans la communauté locale, elles établissent des liens familiaux et des réseaux de relations sociales plus étroits. Déménager ailleurs, particulièrement dans une autre province, signifie la perte de ces liens et de ces relations et l'obligation de recommencer le processus d'établissement. Par conséquent, on prévoit que les migrations hors de la province diminueront avec l'âge. Au Canada, on estime que les francophones doivent ressentir un attachement particulièrement fort au Québec et qu'ils pourraient y déménager s'ils vivent ailleurs ou résister au déménagement s'ils y vivent. Les variables factices de l'âge et de la langue maternelle sont, par conséquent, intégrées au modèle à titre de variables explicatives supplémentaires.

La migration interprovinciale donne également lieu à des coûts financiers. Ces coûts comprennent généralement le déménagement des membres de la famille, la vente des biens immeubles (p. ex., la maison), le cas échéant, et les dépenses de réinstallation. L'état matrimonial et la taille de la famille sont indiqués dans l'Enquête sur l'activité, mais le fait d'être propriétaire ne l'est pas. La taille de la famille est comprise dans le modèle comme variable substitut des coûts financiers parce que l'état matrimonial ne reflète pas précisément le nombre de personnes de la famille qui accompagneront celui qui déménage. On prévoit une diminution de la mobilité en fonction de la taille de la famille.

Pour les personnes qui ont travaillé pendant une période de temps, le déménagement signifie également la perte d'avantages liés à l'emploi. Ceux qui déménagent doivent renoncer à la protection que leur offrent l'ancienneté et l'adhésion à un syndicat contre le risque de mise à pied et ils devront vraisemblablement sacrifier partiellement leur droit à une pension liée à l'emploi, le cas échéant²⁴. Par conséquent, la durée de l'emploi, l'appartenance à un syndicat et la participation à un régime de pension privé sont incluses dans le modèle à titre de variables explicatives supplémentaires. La migration à l'extérieur de la province devrait diminuer en fonction de ces variables.

En dernier lieu, divers programmes gouvernementaux d'interventions relatives au marché du travail devraient également avoir des répercussions sur la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre. Ceux-ci comprennent l'assurance-emploi (anciennement l'assurance-chômage), l'aide

²⁴ La plupart des régimes de pension privés liés à l'emploi ne sont pas transférables, et la perte due au déménagement résulte d'une base moins élevée de gains ouvrant droit à pension. Examinons l'exemple simplifié de deux travailleurs ayant le même nombre d'années de service (35) et un salaire identique (40 000 \$ après 25 ans de service et 50 000 \$ au moment de la pension). Le travailleur A reste au service du même employeur tandis que le travailleur B change d'emploi après 25 ans de service. Selon le même taux de prestations (p. ex., 2 % du salaire le plus élevé par le nombre d'années de service), les prestations annuelles de pension sont de 35 000 \$ pour le travailleur A (= 2 %*35*50 000) mais seulement de 30 000 \$ pour le travailleur B [= 2 %*(25*40 000 + 10*50 000)]. La perte de droit à pension associée au déménagement semble substantielle.

sociale et divers programmes de formation parrainés et gérés par Développement des ressources humaines Canada (anciennement Emploi et Immigration Canada). Par conséquent, des variables factices indiquant la participation à ces programmes sont également incluses dans le modèle à titre de variables explicatives supplémentaires.

Par conséquent, aux fins de l'estimation empirique, le modèle général de mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre énoncé à (4) est exprimé de façon plus explicite avec les variables explicatives de la façon suivante ²⁵:

$$(5) \quad M_i = f(\Delta\text{Revenus}_i, \Delta\text{NDE}_i, \text{Études}_i, \hat{\text{Age}}_i, \text{Francophone}_i, \text{Taille famille}_i, \text{Durée}_i, \text{Pension}_i, \text{Syndicat}_i, \text{PAE}_i, \text{PAS}_i, \text{Formation}_i).$$

4.3 Estimation et résultats²⁶

Puisque la variable dépendante est dichotomique, nous établissons un modèle des déterminants de la probabilité des migrations à l'extérieur de la province. Étant donné que la mobilité est un événement à faible probabilité, les variables Logit et Probit seront toutes deux utilisées dans l'estimation empirique.

Si l'on cherche à connaître la probabilité globale que les immigrants, dans leur ensemble, comparativement aux Canadiens de naissance, déménagent de la province il suffit d'estimer le modèle (5) en utilisant l'échantillon combiné des immigrants et des Canadiens de naissance auquel on ajoute une variable factice indiquant le statut d'immigrant. Les résultats laissent entendre que, après avoir contrôlé les résultats et conditions du marché du travail, les caractéristiques personnelles et liées à l'emploi, ainsi que les interventions de nature politique, la probabilité globale d'une migration à l'extérieur de la province des immigrants n'est pas statistiquement différente de celle des Canadiens de naissance. La variable factice désignant le statut d'immigrant est négative mais pas significativement différente de zéro (voir les colonnes 1 et 2 du tableau 7).

Cependant, cette technique permet seulement la variation de l'intercepte et impose la même structure de déterminants (c.-à-d. mêmes coefficients des variables explicatives) aux deux sous-échantillons. En d'autres mots, cette technique ne permet pas à une variable explicative d'avoir différents effets à l'égard de deux sous-populations différentes. Puisque notre objectif est d'étudier et de comparer les déterminants statistiques de la mobilité à l'extérieur de la province de la main-d'œuvre des immigrants par rapport à celle des Canadiens de naissance, nous devons accepter que les effets possibles des variables explicatives chez les immigrants diffèrent de ceux qui pourraient être observées chez les Canadiens de naissance. Nous pouvons y parvenir en recalculant le modèle (5), en faisant en sorte que toutes les variantes explicatives interagissent entièrement avec les immigrants.

²⁵ Osberg et Gordon (1991) incluent également les rentes tirées des ressources naturelles et les transferts de paiement par habitant au niveau provincial à titre de variables explicatives supplémentaires. Ces variables sont toutefois statistiquement insignifiantes dans la plupart des cas.

²⁶ Les résultats rapportés ici sont estimés à partir de l'échantillon empirique final (i) des personnes âgées de 16 à 69 ans en 1988; (ii) ayant un pays de naissance valide; (iii) ayant des revenus d'emploi positifs en 1988. Des résultats presque identiques sont obtenus de l'échantillon des personnes âgées de 16 à 64 ans et en excluant les étudiants à plein temps en 1988.

De fait, les résultats confirment l'observation ci-dessus selon laquelle la structure des déterminants des décisions d'émigrer des immigrants n'est pas statistiquement différente de celle des Canadiens de naissance : (i) le test de rapport de probabilité (colonne 3 par rapport à 4 ou 5 par rapport à 6 dans le Tableau 7) ne peut rejeter l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe aucune différence de comportement entre les deux populations; (ii) aucune des données d'interaction n'est significativement différente de zéro (colonnes 4 et 6 dans le Tableau 7).

Par conséquent, les taux plus bas de mobilité chez les immigrants signalés précédemment sont dus aux différences compositionnelles entre les deux sous-populations. Par exemple, les immigrants sont plus âgés et leur ménage compte un plus grand nombre de personnes (Figure 3 et Annexe), deux caractéristiques généralement négativement associées à la mobilité géographique.

Les résultats relatifs aux autres variables explicatives sont tous sensibles et conformes aux prévisions, à l'exception de celles qui touchent les régimes de pension privés. Plus précisément, toutes choses étant égales, la probabilité de migration à l'extérieur de la province est plus élevée si le salaire escompté ailleurs est relativement plus élevé, plus basse s'il est relativement plus difficile de trouver un emploi ailleurs, plus élevée chez les travailleurs plus instruits, plus faible parmi les Canadiens francophones dont la majorité résident au Québec, plus faible chez les travailleurs syndiqués et elle décroît en fonction de la durée de l'emploi. Aucune des variables substituts des interventions du gouvernement sur le marché du travail ne sont statistiquement significatives en rapport avec les décisions de mobilité interprovinciale des Canadiens.

Tableau 7
 Résultats de régression Logit et Probit sur la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre
 (Ratio asymptotique t entre parenthèses)

	Avec variable factice immig.		Sans/avec interaction immig.		Sans/avec interaction immig.	
	Logit (1)	Probit (2)	Logit (3)	Logit (4)	Probit (5)	Probit (6)
Constante	-3,82240 (-19,58)	-2,01850 (-26,16)	-3,83340 (-19,66)	-3,82350 (-18,95)	-2,02260 (-26,25)	-2,01900 (-25,29)
Immig.	-0,23676 (-1,13)	-0,08205 (-1,05)		0,04691 (0,06)		0,06123 (0,19)
ΔRevenus	0,00002 (1,86)	0,00001 (1,84)	0,00002 (1,86)	0,00001 (1,65)	0,00001 (1,84)	0,00001 (1,69)
ΔRevenus*Immig.				0,00001 (0,44)		0,00000 (0,32)
ΔNDE	-0,06151 (-4,64)	-0,02431 (-4,62)	-0,06355 (-4,82)	-0,05978 (-4,39)	-0,02506 (-4,80)	-0,02383 (-4,39)
ΔNDE*Immig.				-0,01909 (-0,30)		-0,00542 (-0,22)
Études secondaires	0,53836 (4,52)	0,19926 (4,33)	0,53378 (4,48)	0,56288 (4,56)	0,19797 (4,31)	0,21095 (4,42)
Études sec.*Immig.				-0,46888 (-0,95)		-0,16534 (-0,88)
Univ.	1,05670 (6,77)	0,39412 (6,45)	1,04150 (6,70)	1,11450 (6,84)	0,38922 (6,39)	0,42419 (6,59)
Univ.*Immig.				-0,69701 (-1,23)		-0,29242 (-1,35)
Âge2554	-0,69703 (-5,59)	-0,27567 (-5,65)	-0,70638 (-5,68)	-0,65014 (-5,06)	-0,27844 (-5,72)	-0,25514 (-5,06)
Âge2554*Immig.				-0,63773 (-1,19)		-0,26221 (-1,25)
Âge5569	-1,05910 (-3,51)	-0,38743 (-3,59)	-1,08770 (-3,62)	-1,30480 (-3,49)	-0,39874 (-3,70)	-0,48322 (-3,71)
Âge5569*Immig.				0,28037 (0,36)		0,06834 (0,22)
Francophone	-0,61457 (-3,66)	-0,22998 (-3,74)	-0,59631 (-3,56)	-0,59836 (-3,54)	-0,22321 (-3,64)	-0,22434 (-3,62)
Francophone*Immig.				-24,81200 (-0,00)		-4,71690 (-0,00)
Taille famille2	-0,20612 (-1,17)	-0,08004 (-1,14)	-0,20649 (-1,17)	-0,30109 (-1,63)	-0,08099 (-1,15)	-0,12142 (-1,65)
Taille famille2*Immig.				1,01470 (1,48)		0,40041 (1,51)
Taille famille3	-0,42412 (-2,35)	-0,17168 (-2,40)	-0,42943 (-2,38)	-0,39864 (-2,14)	-0,17343 (-2,42)	-0,16382 (-2,21)
Taille famille3*Immig.				-0,40619 (-0,48)		-0,16800 (-0,53)

(suite)

Tableau 7 (suite)

Résultats de régression Logit et Probit sur la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre
(Ratio asymptotique t entre parenthèses)

	Avec variable factice immig.		Sans/avec interaction immig.		Sans/avec interaction immig.	
	Logit (1)	Probit (2)	Logit (3)	Logit (4)	Probit (5)	Probit (6)
Taille famille ⁴	-0 54896 (-3 36)	-0 21216 (-3 27)	-0 55565 (-3 41)	-0 53786 (-3 19)	-0 21469 (-3 31)	-0 21085 (-3 13)
Taille famille ⁴ *Immig.				-0 16923 (-0 24)		-0 06815 (-0 25)
Durée	-0 00130 (-4 80)	-0 00046 (-4 79)	-0 00130 (-4 79)	-0 00148 (-4 91)	-0 00046 (-4 79)	-0 00053 (-5 01)
Durée*Immig.				0 00127 (1 69)		0 00044 (1 58)
Pension	0 28967 (2 04)	0 11784 (2 15)	0 28841 (2 03)	0 30535 (2 07)	0 11762 (2 15)	0 12450 (2 18)
Pension*Immig.				-0 09691 (-0 18)		-0 04380 (-0 21)
Syndicat	-0 38028 (-2 78)	-0 14483 (-2 83)	-0 37734 (-2 76)	-0 37947 (-2 68)	-0 14402 (-2 81)	-0 14576 (-2 73)
Syndicat*Immig.				-0 09293 (-0 17)		-0 01296 (-0 06)
PAE	-0 21317 (-1 50)	-0 08164 (-1 50)	-0 21098 (-1 49)	-0 17496 (-1 21)	-0 08055 (-1 48)	-0 06876 (-1 24)
PAE*Immig.				-1 22450 (-1 17)		-0 47522 (-1 29)
PAS	0 13625 (0 45)	0 05998 (0 50)	0 13299 (0 44)	0 13127 (0 41)	0 05921 (0 50)	0 05865 (0 47)
PAS*Immig.				-0 01366 (-0 01)		0 02137 (0 04)
Formation	0 05389 (0 14)	0 01904 (0 12)	0 05051 (0 13)	-0 04511 (-0 11)	0 01736 (0 11)	-0 01308 (-0 08)
Formation*Immigrant				0 66074 (0 53)		0 24270 (0 43)
N			36 365			
n (Var. dép. = 1)			373			
Fonction probabilité	-1 953 9	-1 955 3	-1 954 6	-1 942 8	-1 955 8	-1943 1
Test de rapport de probabilité			23 6		25 4	

5. Résumé, incidences politiques et conclusions

Le Canada est un vaste pays, constitué de régions géographiques économiquement diversifiées et culturellement distinctes. Le rendement économique inégal des régions nécessite un rajustement continu du marché de la main-d'œuvre. En redistribuant des travailleurs des régions à faible demande aux régions à demande élevée, la mobilité géographique de la main-d'œuvre agit comme un important mécanisme pour de tel rajustement, tant pour les travailleurs individuels que pour la société dans son ensemble. Le présent exposé contribue aux études existantes en élargissant l'analyse de la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre pour y inclure une comparaison entre la population des immigrants et des Canadiens de naissance. Voici les principales conclusions de l'étude.

Les Canadiens nés à l'étranger diffèrent de leurs homologues nés au Canada de maintes façons. Il existe des différences substantielles entre les répartitions géographiques. Les immigrants sont géographiquement concentrés dans peu de provinces. En 1991, par exemple, l'Ontario comptait 37 % de la population totale du Canada, mais près de 55 % de tous les immigrants du pays. De plus, les immigrants sont largement concentrés dans quelques grandes villes. En 1991, les cinq grandes régions métropolitaines de recensement (Toronto, Vancouver, Montréal, Ottawa/Hull et Edmonton) comptaient près des trois quarts des immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1991, mais seulement un tiers de non-immigrants (DRHC (1996)).

Il existe également des différences importantes dans les caractéristiques démographiques et la participation aux programmes d'études, de formation et de sécurité sociale. Dans l'ensemble, la population adulte née à l'étranger est plus âgée, plus instruite, plus susceptible d'être mariée et d'avoir des enfants à charge ainsi que des ménages constitués d'un plus grand nombre de personnes. Ce tableau global n'a pas changé beaucoup entre 1988 et 1991. Utilisant les données du Recensement 1991, Badets et Chui (1994) ont remarqué que l'âge médian des immigrants était de 44,5 ans, comparativement à 31 ans pour les Canadiens de naissance. Ils ont également constaté qu'une proportion plus importante des immigrants détenaient des diplômes universitaires (14 % par opposition à 11 % chez les Canadiens de naissance) et étaient mariés (66 % par rapport à 52 % chez les Canadiens de naissance)²⁷.

Dans l'ensemble, la population d'immigrants adultes participe moins activement aux programmes d'études à plein temps et de formation. Les différences de participation dans les programmes de sécurité sociale entre les immigrants et les non-immigrants dépendent du fait que le programme soit associé aux caractéristiques démographiques ou au rendement du marché de l'emploi. Une proportion plus élevée d'immigrants touchent des prestations directement associées à la présence d'enfants à charge ou à l'âge telles que les allocations familiales et les revenus de pension. D'autre part, une proportion plus faible d'immigrants touchent des prestations liées au rendement du marché du travail telles que les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance sociale.

Les Canadiens nés à l'étranger diffèrent également de leurs homologues nés au Canada sur le plan des expériences sur le marché du travail. Dans l'ensemble, les immigrants réussissent beaucoup mieux sur le marché du travail : une proportion plus faible est touchée par le chômage; une

²⁷ Notez que l'EA couvre les personnes âgées de 16 à 69 ans de sorte que Badets et Chui ont fait porter leur analyse sur la population âgée de plus de 15 ans.

proportion plus élevée travaille à plein temps et bénéficie d'un régime de pension lié à l'emploi. En moyenne, les employés immigrants travaillent un plus grand nombre d'heures à des salaires plus élevés, ce qui génère des revenus annuels plus substantiels.

En ce qui a trait aux tendances de migration interprovinciale, les Canadiens nés à l'étranger diffèrent beaucoup de leurs homologues nés au pays. Dans l'ensemble, les immigrants sont relativement moins mobiles sur le plan interprovincial. Cette situation prévaut à la fois à l'échelle nationale et dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et du Québec. Les populations gagnantes en raison des migrations interprovinciales en 1989 étaient la Nouvelle-Écosse, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Toutes les autres provinces ont subi, à divers degrés, des pertes de leur population adulte.

Les destinations des migrants nés à l'étranger qui déménagent dans d'autres provinces sont extrêmement concentrées sur le plan géographique. La plupart d'entre eux s'établissent en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique. Par contre, les destinations des migrants Canadiens de naissance sont beaucoup plus disséminées dans le pays. Leurs provinces de prédilection sont l'Alberta, l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec et la Nouvelle-Écosse.

Les motifs qui justifient les réinstallations dans d'autres provinces diffèrent également beaucoup selon qu'il s'agit de migrants nés à l'étranger ou au Canada. Même si une portion significative d'immigrants et de Canadiens de naissance déclarent déménager dans d'autres provinces pour des raisons liées aux responsabilités familiales ou ne donnent aucun motif spécifique pour leur déménagement, les considérations d'ordre économique ont motivé près de 38 % des migrants nés au Canada, mais moins de 19 % des migrants immigrants. D'autre part, près de 20 % des immigrants changent de province pour aller à l'école ou après la retraite, comparativement à moins de 4 % des Canadiens de naissance qui quittent leur province.

La migration à l'extérieur de la province s'avère très avantageuse tant pour les immigrants que pour les Canadiens de naissance. Cependant, le rendement annuel moyen des revenus attribuable à la mobilité est beaucoup plus important pour les immigrants que pour leurs homologues canadiens de naissance. De plus, l'augmentation relative de revenus due à la mobilité chez les immigrants qui déménagent résulte à la fois de l'augmentation du salaire et du nombre d'heures de travail. Par contre, l'augmentation de revenus attribuable à la mobilité chez les migrants nés au Canada découle uniquement du plus grand nombre d'heures travaillées. De fait, leur salaire après le déménagement diminue de façon assez significative comparativement à celui de leurs homologues qui ne déménagent pas.

Les conclusions ci-dessus sont limitées à l'analyse unidimensionnelle. Après avoir contrôlé les effets possibles des résultats et des conditions du marché du travail, des caractéristiques personnelles et liées à l'emploi et des programmes d'intervention politique sur les décisions relatives à la mobilité, nous constatons qu'il n'existe aucune différence structurelle statistiquement significative dans les déterminants des décisions relatives à la migration interprovinciale entre les Canadiens nés à l'étranger et nés au pays. Autrement dit, les probabilités de changer de province chez les immigrants ne sont pas statistiquement différentes de celles de leurs homologues canadiens de naissance. Cette probabilité est plus forte si le salaire escompté ailleurs est relativement plus élevé, plus faible s'il est relativement plus difficile de trouver un emploi ailleurs, plus forte chez les travailleurs plus instruits, plus faible parmi les Canadiens francophones (dont la

majorité résident au Québec), plus faible parmi les travailleurs syndiqués et elle décroît en fonction de l'âge, de la taille de la famille et de la durée de l'emploi. Aucune des variables substituts relatives aux interventions du gouvernement sur le marché du travail n'a d'impact significatif sur la décision des Canadiens de déménager à l'extérieur de la province. Cette conclusion concorde avec les résultats obtenus dans d'autres études effectuées à partir des données précédentes (1986-1987) de l'EA (p. ex., Osberg, Gordon et Lin (1994), Cahill (1993), Osberg et Gordon (1991)).

Les taux de mobilité plus faible chez les immigrants signalés précédemment sont dus aux différences compositionnelles entre les populations d'immigrants et de non-immigrants. Une proportion beaucoup plus élevée d'immigrants vivent en Ontario et en Colombie-Britannique, deux des provinces les plus économiquement prospères et, par conséquent, ils sont moins affectés par les incitatifs économiques de déménager dans d'autres provinces. Les immigrants sont également plus âgés et leur ménage compte un plus grand nombre de personnes, deux caractéristiques généralement négativement associées à la mobilité géographique.

L'importance de l'immigration dans le marché de la main-d'œuvre, l'économie et la société canadiennes soulève un grand nombre de questions politiques. Par exemple, les hauts niveaux d'immigration des dernières années ont donné lieu à une augmentation du nombre des étudiants pour qui ni l'anglais ni le français n'est la langue maternelle, plus particulièrement dans les grandes villes où les immigrants sont concentrés. La façon d'aborder cette tendance demeure une importante question stratégique pour le système d'éducation. Un autre problème concerne la discrimination sur le marché du travail. Les gouvernements ont réagi en adoptant des dispositions législatives qui désignent les «minorités visibles» comme l'un des quatre groupes (les autres étant les femmes, les autochtones et les personnes handicapées) visés par les programmes d'action positive destinés à favoriser l'équité en matière d'emploi. Cependant la façon de mettre en œuvre l'action positive demeure controversée. Ces questions débordent la portée du présent travail.

Nous nous attachons particulièrement à la migration provinciale des immigrants. Les incidences politiques éventuelles sont directement liées à la sélection des immigrants. Si l'objectif de la politique est de favoriser une croissance équilibrée de la population et de la main-d'œuvre dans toutes les provinces, on pourrait prendre en compte les destinations envisagées à titre de facteurs supplémentaires dans le système actuel de sélection et d'approbation et d'accorder des points supplémentaires aux requérants qui choisissent de s'installer dans des provinces économiquement moins prospères. À mesure que de plus en plus de nouveaux immigrants arrivent, certaines caractéristiques de la population des immigrants changeront vraisemblablement au fil du temps, comme la répartition par âge qui tendrait à rajeunir puisque la plupart des immigrants sont de jeunes adultes à leur arrivée, et cela pourrait se traduire par une hausse de la migration interprovinciale. Cependant, les autres caractéristiques telles que la situation matrimoniale et la taille de la famille, lesquelles sont négativement associées à la migration interprovinciale, demeureront vraisemblablement inchangées en raison des considérations culturelles et traditionnelles.

Enfin, nous concluons sur une réserve. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre agit comme mécanisme de rajustement du marché de la main-d'œuvre. Comme ces rajustements sont dictés par la phase du cycle économique, la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre devrait l'être également. Le comportement de

mobilité observé dans une phase particulière du cycle économique peut très bien différer de celui des autres phases. Par conséquent, il ne faudrait pas généraliser les conclusions de la présente étude pour l'étendre au comportement de mobilité des autres périodes.

Pour pallier à cette lacune associée au temps relativement à un document particulier, il faut effectuer une analyse en utilisant des données des autres phases du cycle économique. Heureusement, le fichier longitudinal 1993-1994 de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada est maintenant disponible. L'analyse sera mise à jour et la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre d'immigrants pourra être comparée à celle des Canadiens de naissance, non seulement de façon transversale, mais également en fonction d'une période donnée.

Annexe

Tableau A
Définition des variables et variables statistiques

Variable	Définition	Moyenne de l'échantillon		
		Tous	Immigrants	CDN
Var. dép.	= 1 si déménagé dans une autre province entre janvier/ février 1989 et janvier/février 1990	0,0103	0,0075	0,0106
Immigrant	= 1 si immigrant	0,0959		
Δ Revenus	= salaire moyen dans les autres provinces - propre revenu	6084,9	4479,8	6255,1
Δ NDE	= indice moyen de la non-disponibilité des emplois dans les autres provinces - indice moyen de la non-disponibilité des emplois dans la province de résidence	-1,3234	0,4795	-1,5145
Études sec.	= 1 si études secondaires \leq études \leq universitaire	0,2751	0,2685	0,2758
Univ.	= 1 si études \geq universitaire	0,1206	0,2011	0,1121
Âge2554	= 1 si 25 \leq âge \leq 54	0,6914	0,7163	0,6887
Âge5569	= 1 si âge \geq 55	0,0848	0,1615	0,0767
Francophone	= 1 si le français est la langue maternelle	0,1988	0,0316	0,2166
Taille fam.2	= 1 si la taille de la famille = 2	0,2181	0,2005	0,2199
Taille fam.3	= 1 si la taille de la famille = 3	0,2209	0,2232	0,2207
Taille fam.4	= 1 si la taille de la famille = 4+	0,4620	0,4837	0,4598
Durée	= n ^{bre} de semaines travaillées dans le dernier emploi	306,22	364,99	299,99
Pension	= 1 si bénéficie d'un régime de pension privé	0,4087	0,4759	0,4015
Syndicat	= 1 si membre d'un syndicat	0,3749	0,3873	0,3736
PAE	= 1 si reçoit des prestations d'assurance-emploi	0,2029	0,1320	0,2104
PAS	= 1 si reçoit des prestations d'aise sociale	0,0229	0,0172	0,0235
Formation	= 1 si a participé à un programme de formation parrainé par le gouvernement	0,0128	0,0109	0,0130
N		36 365	3 486	32 879

Tableau B
Moyenne pondérée des revenus annuels et indice de la non-disponibilité des emplois par province,
1988

	Revenus annuels (\$)		Indice de non-disponibilité des emplois (%)	
	Autres provinces	Province de résidence	Autres provinces	Province de résidence
Terre-Neuve	21 312,59	15 156,22	5,0	15,4
Île-du-Prince-Édouard	21 218,56	14 430,55	5,2	11,9
Nouvelle-Écosse	21 298,08	17 822,59	5,1	8,3
Nouveau-Brunswick	21 305,35	16 822,18	5,1	10,3
Québec	21 618,70	19 929,16	5,1	5,5
Ontario	20 012,91	23 063,12	6,7	2,6
Manitoba	21 273,86	19 063,31	5,2	5,9
Saskatchewan	21 279,79	18 424,01	5,2	6,2
Alberta	21 108,18	21 954,13	5,2	5,3
Colombie-Britannique	21 095,97	21 913,25	4,8	7,8

Références bibliographiques

- Abbott, M. et C. Beach (1993), «Immigrant Earnings Differentials and Birth-Year Effects for Men in Canada: Post War - 1972», Revue canadienne d'économique, 26 (3), 505-24.
- Abbott, M. (1989), «Labour Market Adjustment: Immigration and Labour Market Adjustment», in C. Beach and A. Green (ed.), Policy Forum on the Role of Immigration in Canada's Future, Kinston, Ontario: Queen's University, 27-39.
- Akbari, A. (1989), «The Benefits of Immigration to Canada: Evidence on Tax and Public Services», Analyse de politique, 15 (4), 424-35.
- Badets, J. et T. Chui (1994), Évolution de la population immigrante au Canada, Statistique Canada : n° 96-311F au catalogue.
- Bakan, A et D. Stasiulis (1994), «Foreign Domestic Worker Policy in Canada and the Social Boundaries of Modern Citizenship», Science and Society, 58 (1), 7-33.
- Baker, M. et D. Benjamin (1995), «The Receipt of Transfer Payments by Immigrants in Canada», Journal of Human Resources, 30 (4), 650-76.
- Beach, C. et A. Green (ed., 1989), Policy Forum on the Role of Immigration in Canada's Future, Kinston, Ontario: Queen's University.
- Beaujot, R. (1992), «The Socio-Demographic Impact of Immigration», dans S. Globerman (ed.), The Immigration Dilemma, Vancouver: The Fraser Institute, 43-77.
- Bloom, D., G. Grenier et M. Gunderson (1994), «The Changing Labor Market Position of Canadian Immigrants», Cambridge, MA: NBER Working Paper No. 4672.
- Borjas, G., R. Freeman et L. Kats (1996), «Searching for the Effects of Immigration on the Labor Market», American Economic Review, 86 (2), 246-51.
- Borjas, G. et L. Hilton (1996), «Immigration and the Welfare State: Immigrant Participation in Means-Tested Entitlement Programs», Quarterly Journal of Economics, 111 (2) 575-604.
- Borjas, G. (1995a), «The Economic Benefits from Immigration», Journal of Economic Perspective, 9 (2), 3-22.
- Borjas, G. (1995b), «Assimilation and Changes in Cohort Quality Revisited: What Happened to Immigrant Earnings in the 1980s?», Journal of Labor Economics, 13 (2), 201-45.
- Borjas, G. (1994), «The Economics of Immigration», Journal of Economic Literature, 32 (4), 1667-1717.
- Borjas, G. (1993), «Immigration Policy, National Origin, and Immigrant Skills: A Comparison of Canada and the United States», dans D. Card and R. Freeman (ed.), Small Differences That Matter, Chicago: University of Chicago Press, 21-43.

- Borjas, G. (1992), «Immigration Research in the 1980s: A Turbulent Decade», dans D. Lewin, O. Mitchell et P. Sherer (ed.), Research frontiers in industrial relations and human resources, IRRA Series, Madison: Industrial Relations Research Association, University of Wisconsin, 417-46.
- Boyd, M. (1989), «Immigration and Income Security Policies in Canada: Implications for Elderly Immigrant Women», Population Research and Policy Review, 8 (1), 5-24.
- Cahill, I. (1993), «The Effects of Unemployment Insurance on the Geographic Mobility of Labour in Canada», Ottawa: Program and Policy Analysis, Employment and Immigration Canada.
- Card, D. (1997), «Immigrant Inflows, Native Outflows, and the Local Labor Market Impacts of Higher Immigration», Cambridge, MA: NBER Working Paper No. 5927.
- Chen, J., R. Wilkins et E. Ng (1996), «Espérance de santé selon le statut d'immigrant, 1986 et 1991», Rapports sur la santé, 8 (3), 31-41, Ottawa: Statistique Canada.
- Chen, J., E. Ng et R. Wilkins (1996), «La santé des immigrants au Canada en 1994-1995», Rapports sur la santé, 7 (4), 37-50, Ottawa: Statistique Canada.
- Chenard, D et J. Serjak (1992), «L'incidence de l'immigration sur les coûts sociaux du vieillissement de la population», Ottawa : Document de travail n° 40 du Conseil économique du Canada.
- Chui, T. et M. Devereaux (1995), «Les «nouveaux» travailleurs au Canada», Statistique Canada : L'emploi et le revenu en perspective, 7 (1), 17-23.
- Citizenship and Immigration Canada (1996), «Applying for Permanent Residence in Canada: A Self-Assessment Guide for Independent Applicants», Buffalo, New York: Canadian Consulate General.
- Citoyenneté et Immigration Canada (1994), «Vers le XXI^e siècle : une stratégie pour l'immigration et la citoyenneté», Ottawa : Citoyenneté et Immigration Canada.
- DeVoretz, D. (ed., 1995), Diminishing Returns: The Economics of Canada's Recent Immigration Policy, Toronto: C.D. Howe Institute.
- DeVoretz, D. (1992), «Immigration and the Canadian Labour Market», in S. Globerman (ed.), The Immigration Dilemma, Vancouver: The Fraser Institute, 173-95.
- DeVoretz, D. (1989), «Immigration and Employment Effects», Ottawa : Document de travail n° 89.B.3 de l'Institut de recherches politiques.
- DRHC (1996), «L'immigration : un phénomène urbain», La recherche appliquée; bulletin, 2 (2), 13-15, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.
- Globerman, S. (ed., 1992), The Immigration Dilemma, Vancouver: The Fraser Institute.

- Green, A. et D. Green (1995), «Canadian Immigration Policy: The Effectiveness of the Point System and Other Instruments», Revue canadienne d'économique, 28 (4b), 1006-41.
- Harrison, T. (1996), «Class, Citizenship, and Global Migration: The Case of the Canadian Business Immigration Program, 1978-1992», Analyse de politique, 22 (1), 7-23.
- Lin, Z. (1995), «Inter-Provincial Labour Mobility in Canada: The Role of Unemployment Insurance and Social Assistance», UI Evaluation Series No. 21, Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.
- Marr, W. et P. Siklos (1994), «The Link between Immigration and Unemployment in Canada», Journal of Public Modeling, 16 (1), 1-25.
- Marr, W. (1992), «Post-War Canadian Immigration Patterns», S. Globerman (ed.), The Immigration Dilemma, Vancouver: The Fraser Institute, 17-42.
- Moffitt, R. (1991), «Program Evaluation with Non-Experimental Data», Evaluation Review, 15 (3), 291-314.
- Molho, I. (1986), «Theories of Migration: A Review», Scottish Journal of Political Economy, 33 (4), 396-419.
- Moore, E., B. Ray et M. Rosenberg (1989), «Redistribution o Immigrant Groups in Canada», in C. Beach and A. Green (ed.), Policy Forum on the Role of Immigration in Canada's Future, Kinston, Ontario: Queen's University, 62-79.
- Nakamura, A., M. Nakamura et M. Percy (1992), «Macroeconomic Impacts of Immigration», in S. Globerman (ed.), The Immigration Dilemma, Vancouver: The Fraser Institute, 147-72.
- Newfold, K. (1996), «Internal Migration of the Foreign-Born in Canada», International Migration Review, 30 (3), 728-47.
- Osberg, L., D. Gordon and Z. Lin (1994), «Inter-Regional Migration and Inter-Industry Labour Mobility in Canada: A Simultaneous Approach», Revue canadienne d'économique, 27 (1), 58-80.
- Osberg, L. et G. Gordon (1991), «Inter-Regional Migration and Inter-Industry Labour Mobility in Canada: The Role of Job Availability and Wage Differentials», Ottawa: Program and Policy Analysis, Employment and Immigration Canada.
- Robinson, C. et N. Tomes (1982), «Self-Selection and Inter-Provincial Migration in Canada», Revue canadienne d'économique, 15 (3), 474-502.
- Seward, S. (1989), «The Role of Immigration: Policy Context of Immigration to Canada», in C. Beach and A. Green (ed.), Policy Forum on the Role of Immigration in Canada's Future, Kinston, Ontario: Queen's University, 3-8.

- Seward, S. et M. Trenblay (1989), «Immigrants in the Canadian Labour Force: Their Role in Structural Change», Ottawa : Document de travail n° 89.B.2 de l'Institut de recherches politiques.
- Seward, S. (1987), «The Relationship between Immigration and the Canadian Economy», Ottawa : Document de travail n° 87.A.10 de l'Institut de recherches politiques.
- Shaw, R. (1985), Inter-Metropolitan Migration in Canada: Changing Determinants of Three Decades, Toronto: New Canada Publications.
- Simon, J. (1992), «The Economic Effects of Immigration: Theory and Evidence», », in S. Globerman (ed.), The Immigration Dilemma, Vancouver: The Fraser Institute, 128-46.
- Stoffman, D. (1993), «Toward a More Realistic Immigration Policy in Canada», Toronto: C.D. Howe Institute.
- Sullivan, T. (1992), «The Changing Demographic Characteristics and Impact of Immigrants in Canada», in B. Chiswick (ed.), Immigration, Language, and Ethnicity: Canada and the United States, Washington, D.C.: AEI Press, 119-44.
- Thomas, D. (1992), «The Social Integration of Immigrants in Canada», in S. Globerman (ed.), The Immigration Dilemma, Vancouver: The Fraser Institute, 211-60.
- Winer, S. et D. Gauthier (1982), «Internal Migration and Fiscal Structure: An Economic Study of the Determinants of Inter-Provincial Migration in Canada, Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Wright, R. et P. Maxim (1993), «Immigration Policy and Immigrant Quality: Empirical Evidence from Canada», Journal of Population Economics, 6 (4), 337-52.
- Young, M. (1992), «Immigration: The Canada-Quebec Accord», Ottawa : Bibliothèque du Parlement.